

IQRA

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Une parole commune



123

24 au 30 septembre 2026

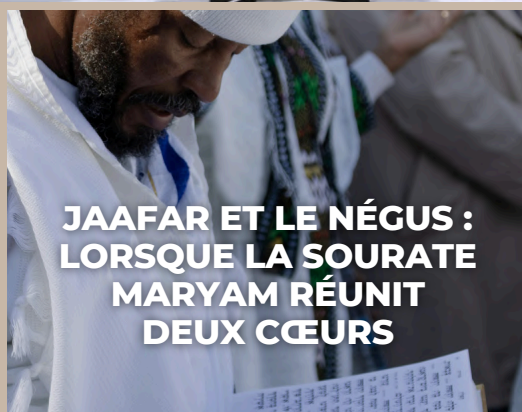


100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



Le Billet du Recteur

UNE PAROLE COMMUNE



JAAFAR ET LE NÉGUS :
LORSQUE LA SOURATE
MARYAM RÉUNIT
DEUX CŒURS



L'APPEL DE METZ :
LE FRONT COMMUN
DES RELIGIONS CONTRE
LA VIOLENCE

ORAINI

123

Antony Boussemart
Haim Korsia

Le Métropolitain Dimirios, de France

Ha. Y. Cal. de
C. M. K.

La CRCE, instance centrale
boudhisme, des Églises
hindouisme.
Pasteur Christian Krieger, Président
Contacts presse : Juliette Angeletti, Juliette
S.E. Cardinal Aveline, Président de la Conférence
Contacts presse : Candice Castelnau candice.castelnau@aeof.fr 06 20 10 10 10
Monseigneur Dimirios, Président de l'Assemblée des évêques
Contacts presse : Maître Carol Saba contact@aeof.fr 06 20 10 10 10
Monsieur Haim Korsia, Co-président de l'Union bouddhiste de France
Contact presse : info@boudhisme-france.org
Monsieur Antony Boussemart, Recteur de la Grande Mosquée de Paris
Contact presse : info@boudhisme-france.org
Maître Chems-Eddine Hafiz, Recteur de la Grande Mosquée de Paris
Contact presse : Guillaume Sauloup guillaume.sauloup@gmail.com 06 82 47 33 09





sommaire

p. 10

Le billet du Recteur

UNE PAROLE COMMUNE

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 13

Contribution

LES MOTS QUI RÉPARENT

PAR RACHID AZIZI

p. 14

Laïcité

DEUX LIBERTÉS, UN MÊME ESPACE COMMUN

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 16

Contribution

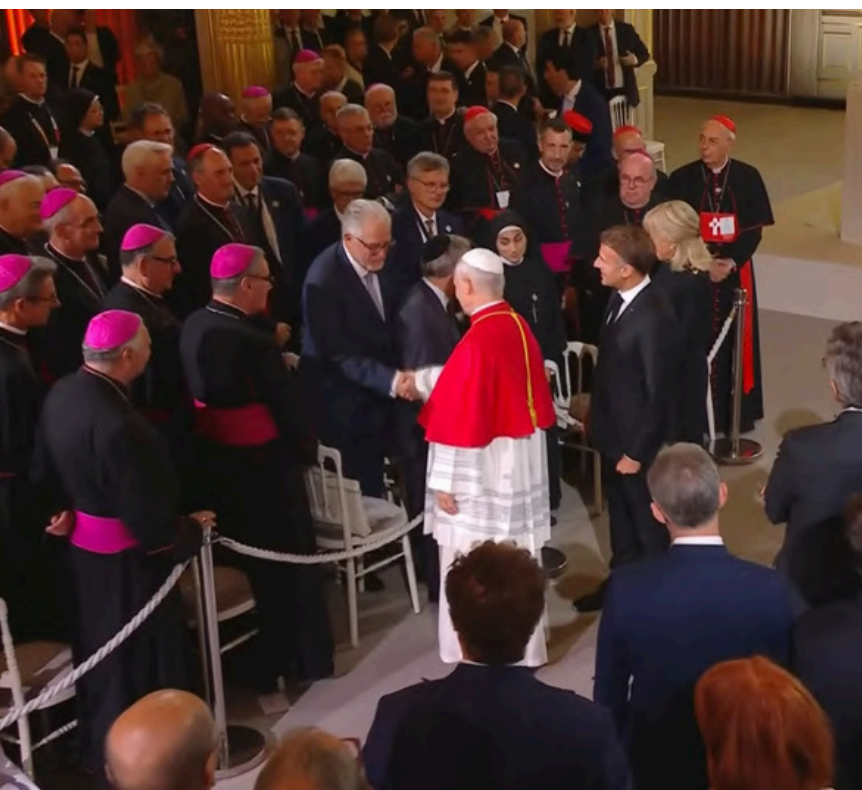
KALIMATUN SAWÂ' : LA PAROLE QUI PRÉCÈDE LES MOTS

PAR AMINE BENROCHD

p. 20

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 24 AU 30 SEPTEMBRE 2026





p. 27

**PRÊCHE DU VENDREDI :
LA VISITE DU PAPE LÉON XIV EN FRANCE
ET L'ÉTHIQUE DU DÉSACCORD**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 34

Récits célestes

**JAAFAR ET LE NÉGUS :
LORSQUE LA SOURATE MARYAM
RÉUNIT DEUX CŒURS**

PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDLI

p. 36

Portrait

LÉON XIV, UN HOMME DE PAIX

PAR AHMED MOUSSA

p. 38

Résonances abrahamiques

**L'APPEL DE METZ : LE FRONT COMMUN
DES RELIGIONS CONTRE LA VIOLENCE**

PAR RAPHAËL GEORGY

p. 40

LE DIALOGUE, NÉCESSAIRE MAIS NON SUFFISANT

PAR HANANE SAÏDI

p. 43

Le Coran m'a appris

À CHERCHER CE QUI NOUS RASSEMBLE

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 45

Découvrons-là

UN DIALOGUE POUR FAIRE SOCIÉTÉ

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN



Ph © Atelier d'iconographie St Thomas

p. 49

Regard fraternel

**SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, PIONNIER
DU DIALOGUE INTERRELIGIEUX**

PAR NASSERA BENAMRA

p. 51

Penser

**QUAND ALLAH N'A PAS BESOIN
D'UN LIVRE**

PAR AHMED MOUSSA

p. 53

Sabil al-Iman

LA PAIX COMMENCE PAR UNE PAROLE

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 56

Invocation

**"RASSEMBLE NOS CŒURS AUTOUR
DU BIEN"**

p. 57

Le Hadith de la semaine

**LA MOUBAHALA : FERMETÉ DANS LA FOI
ET ÉTHIQUE DU VIVRE ENSEMBLE**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 59

Mizan El-Qadhaya

**LA MOUBAHALA : UN MOYEN DE FAIRE
TRIOMPHER LA VÉRITÉ OU UNE PRATIQUE
POUR TOUT DÉBAT ?**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 61

Hadiths apocryphes

**"SI L'UN DE VOUS CROYAIT EN UNE PIERRE,
ELLE LUI SERAIT BÉNÉFIQUE"**

PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 63

Notre mosquée

**SEPTEMBRE, UN CENTENAIRE AU RYTHME
INTERNATIONAL**

PAR NASSERA BENAMRA

p. 67

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

**MAGNIFICA HUMANITAS
LÉON XIV**

p. 68

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 69

Le citation de la semaine

"FACE À UN CHOIX DÉCISIF"
DE LÉON XIV

p. 70

Événements à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

صَلِّ عَلَى النَّبِيِّ



Bienvenue au dialogue interreligieux

SEPTEMBRE 2026



Le billet du Recteur

n° 121

Une parole commune

Il y a des signatures qui engagent plus qu'un nom. Celle que j'ai apposée à Metz, au bas de l'Appel qui porte le nom de cette ville, aux côtés des responsables des autres cultes et en présence du Pape Léon XIV, est de celles-là. Elle engage la Grande Mosquée de Paris et, à travers elle, tous ceux qui entendent dans l'islam une parole de paix.

Metz n'avait pas été choisie au hasard. C'est la terre de Robert Schuman, l'homme qui voulut faire de peuples longtemps ennemis une communauté de destin. Il fallait peut-être cette mémoire pour rappeler que la réconciliation n'a rien d'une naïveté. C'est une décision, et parfois un courage. Pour dire le sens de ce geste, un verset me revient sans cesse : « Dis : Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions que Dieu, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions pas les uns les autres pour seigneurs en dehors de Dieu » (Âl 'Imrân 3:64).

Le Prophète, que la paix et le salut soient sur lui, a lui-même porté ce verset au-delà de l'Arabie, en le faisant inscrire dans la lettre qu'il adressa à l'empereur de Byzance. La tradition le rattache aussi à la venue à Médine d'une délégation chrétienne de Najrân. Le Prophète reçut ces hommes dans sa mosquée. Quand vint l'heure de leur prière, ils se levèrent pour prier, et il demanda qu'on les laisse faire. Ils prièrent ainsi, tournés vers l'orient, dans la maison même où les musulmans se prosternaient devant Dieu. Je reviens souvent à cette scène. Elle ne prétend pas que tout se vaut : on a débattu, chacun est resté fidèle à ce qu'il croyait, et le verset s'achève sur une affirmation limpide de la foi musulmane. Mais elle enseigne que la différence de croyance ne suspend ni l'hospitalité, ni le respect, ni la dignité due à celui qui prie.

La parole commune n'est donc pas une parole unique. C'est le terrain sur lequel des croyants différents peuvent se tenir debout ensemble, sans rien renier de ce qu'ils sont.

Le Coran va plus loin encore : la diversité des hommes y est voulue. « Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus pour

que vous vous connaissiez » (Al-Hujurât 49:13). Il n'est pas écrit : pour que vous vous supportiez, ni pour que vous vous ignoriez poliment. Il est écrit : pour que vous vous connaissiez. Connaître l'autre fait partie du dessein divin. C'est un devoir avant d'être une courtoisie.

Cette visite portait un fil que je ne peux passer sous silence. Léon XIV est un fils de l'ordre de saint Augustin, et Augustin est un fils de Thagaste et d'Hippone, de cette terre que l'on nomme aujourd'hui l'Algérie. Ce lien me touche profondément. Il rappelle que nos histoires sont plus entrelacées qu'on ne le croit, et que les ponts entre nos deux rives n'attendent pas d'être construits : ils attendent d'être reconnus.

Reste la question la plus simple et la plus exigeante : que ferons-nous de ces jours ? Les foules sont reparties, les caméras se sont éteintes. Un texte, si beau soit-il, ne vaut que par ce qu'on en fait le lendemain. Il se vérifie dans le quartier, à l'école, sur le palier, dans la manière dont un imam parle d'un prêtre, dont un jeune musulman parle d'un jeune chrétien, et réciproquement.

Le Prophète, que la paix et le salut soient sur lui, a dit : « Le meilleur des hommes est celui qui est le plus utile aux hommes. » Voilà peut-être la mesure la plus juste de toute parole commune : ce qu'elle change, concrètement, dans la vie des autres.

Aux musulmans de France, je veux dire que cette ouverture ne retranche rien à notre foi : elle en procède. À nos amis chrétiens et juifs, et à tous ceux, croyants ou non, qui nous lisent, je veux dire que la Grande Mosquée de Paris restera là où elle se tient depuis un siècle : du côté de la paix, de la parole donnée et de la fraternité.

À Paris, le 28 septembre 2026

PAR CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris

Connaître l'autre fait partie du dessein divin





Les mots qui réparent

Après une épreuve, on peut raconter très exactement ce qui s'est passé et rester incapable de dire ce que l'on éprouve. Les faits viennent dans l'ordre. On sait à quelle heure ils ont eu lieu, qui était présent, ce qui s'est produit ensuite. Puis une question toute simple arrive — « Comment allez-vous aujourd'hui ? » — et la réponse se dérobe. Il faut parfois longtemps pour trouver des mots à cet endroit-là.

PAR RACHID AZIZI

Ce délai appartient à chacun. Une personne évoquera sa blessure dès les premiers jours ; une autre continuera de vivre avec elle en silence. Elle travaillera, parlera de choses ordinaires, rira même, tandis qu'une partie de son histoire restera difficile à toucher. Vu de l'extérieur, la vie semble avoir repris. Celui qui la traverse sait combien un souvenir peut encore modifier sa façon d'habiter le présent. Il peut suffire d'une conversation pour que ce qu'il tenait à distance revienne soudain.

Lorsque les mots arrivent, ils suivent rarement un chemin bien ordonné. On commence par une image, on revient sur une phrase entendue ce jour-là. On s'arrête parce qu'on ignore comment dire la suite. Ce mouvement mérite d'être respecté. À vouloir obtenir trop vite un récit complet, on risque de perdre la personne au moment même où elle essaie de s'approcher de ce qui lui est arrivé. Raconter suppose de pouvoir choisir son rythme et, parfois, de remettre la suite à plus tard.

Il y a aussi ces paroles que l'on garde pour soi parce qu'on redoute la réaction des autres. La crainte de les inquiéter, ou de paraître encore atteint après tant de temps, peut rendre le silence plus facile à porter en apparence. C'est pourquoi l'écoute compte autant que le courage de par-

ler. Celui qui se confie n'attend pas toujours une réponse. Il a parfois besoin que son expérience puisse être entendue sans être aussitôt expliquée à sa place.

”

**La personne retrouve
la possibilité de dire
« cela m'est arrivé »**

Je pense que les mots commencent à réparer à cet instant précis. La personne retrouve la possibilité de dire « cela m'est arrivé » sans que cette phrase résume tout ce qu'elle est devenue. Elle peut nommer ce qui la blesse encore, puis parler aussi du reste de sa vie. Le souvenir demeure, mais il cesse peu à peu d'occuper seul tout l'espace. Ce déplacement est discret. Il peut pourtant changer la manière de se regarder et de se tourner vers les autres.

La justice a son rôle dans cette histoire. L'établissement des faits et la reconnaissance des responsabilités répondent à un besoin profond. Une décision, toutefois, suit son propre calendrier. La vie de la personne touchée continue après elle, avec des questions qu'aucun jugement ne peut



formuler à sa place. Trouver quelqu'un à qui les confier aide parfois à reprendre le fil là où l'épreuve l'avait interrompu.

Quand un récit devient public, il peut éclairer une souffrance que l'événement lui-même avait laissée hors du regard. On comprend alors mieux ce qui dure après les faits. Cette compréhension a de la valeur, à condition de laisser à chacun la liberté de témoigner. Certains mots se disent devant beaucoup de monde ; d'autres trouvent leur place dans une conversation privée. Leur portée tient d'abord à ce qu'ils permettent à la personne de vivre.

Les mots réparent ainsi sans effacer. Ils donnent une forme à ce qui semblait confus et permettent parfois de partager un poids porté trop longtemps seul. Encore faut-il qu'ils puissent venir librement. Une phrase hésitante, reçue avec attention, peut ouvrir davantage qu'un long récit demandé avant l'heure. ■



| Laïcité n°79

Deux libertés, un même espace commun

La foi peut éclairer les consciences, la loi peut protéger les différences. L'une parle au cœur, l'autre organise la coexistence. Lorsque chacun respecte la liberté de l'autre, la République devient un espace commun où la différence ne constitue plus une frontière. La laïcité française est parfois perçue comme une opposition à la religion. Juridiquement, son principe est pourtant différent : elle organise la neutralité de l'État et garantit la liberté de conscience.

PAR CHEIKH KHALED LARBI

L'article 1er de la Constitution affirme que : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »

Il précise également qu'elle assure « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction (...) de religion » et qu'elle « respecte toutes les croyances ».

Cette formulation est essentielle : la République ne demande pas au citoyen d'abandonner sa foi, elle demande à l'État de ne privilégier aucune croyance.

CROIRE, NE PAS CROIRE : UNE MÊME LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La loi du 9 décembre 1905 constitue l'un des fondements de cette organisation. Son article 1er proclame : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions (...) dans l'intérêt de l'ordre public. »

Son article 2 établit le principe de séparation : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

La laïcité protège ainsi le croyant comme celui qui ne croit pas, l'agnostique comme celui qui change de conviction. Elle ne signifie pas : « Il n'y a pas de religion », mais : « L'État n'en choisit aucune. »

Cette liberté trouve ses racines dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, dont l'article 10 affirme : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses. »

La liberté de conscience n'est donc pas une faveur accordée à une confession particulière : elle constitue une liberté fondamentale de la personne.

ET QUE DIT LE CORAN ?

La laïcité et l'islam relèvent de registres différents : la première constitue un cadre juridique de l'État français, le second est, pour le musulman, une foi et une éthique. Cette distinction n'empêche toutefois pas de relever des principes permettant une coexistence pacifique entre convictions différentes.

Allah ﷻ dit :

﴿لَا إِكْرَاهَ فِي الدِّينِ﴾
« Nulle contrainte en religion. »
CORAN, 2:256

Et Il dit :

﴿لَكُمْ دِينُكُمْ وَلِيَ دِينِ﴾
« À vous votre religion, et à moi ma religion. »
CORAN, 109:6

Ces versets rappellent notamment que la foi ne saurait être réduite à une adhésion obtenue par la contrainte. Le Coran établit également une éthique des relations avec ceux qui ne partagent pas la même foi :

﴿لَا يَنْهَاكُمُ اللَّهُ عَنِ الَّذِينَ لَمْ يُقَاتِلُوكُمْ فِي الدِّينِ... أَنْ تَبَرُّوهُمْ وَتُقْسِطُوا إِلَيْهِمْ﴾
« Allah ne vous défend pas d'être bons et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus à cause de votre religion. »
CORAN, 60:8

Bienfaisance et justice peuvent ainsi constituer un langage commun entre personnes de convictions différentes.

LA NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT N'EST PAS CELLE DU CITOYEN

C'est une distinction fondamentale.

L'agent public, dans l'exercice de ses fonctions, est soumis à des obligations de neutralité. Le citoyen conserve, quant à lui, sa liberté de conscience et d'expression dans le respect de la loi.

La laïcité ne signifie donc pas que les croyants doivent devenir invisibles dans la société. Un musulman peut être médecin, ingénieur, enseignant, commerçant, infirmier,

étudiant ou élu, il peut pratiquer sa religion et participer pleinement à la vie de la Nation tout en respectant les règles communes.

La laïcité n'est pas l'effacement des convictions : elle est le cadre juridique permettant leur coexistence.

Cette exigence rejoint une valeur centrale du Coran :

﴿اعْدِلُوا هُوَ أَقْرَبُ لِلتَّقْوَى﴾
« Soyez justes : cela est plus proche de la piété. »
CORAN, 5:8

GHAZA : LORSQUE LES PRINCIPES DEVIENNENT UNE ÉPREUVE

La situation de Ghaza donne à ces principes une résonance particulière. Les rapports humanitaires cités dans l'article font état d'une situation extrêmement grave : morts de civils, déplacements de populations, bâtiments endommagés ou dangereux et besoins considérables en eau, en soins, en abris et en aide humanitaire.

Face à cette réalité, la laïcité ne commande pas l'indifférence. Elle rappelle au contraire l'exigence d'une même dignité humaine pour tous.

Le Coran pose cette exigence avec une force particulière :

﴿وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَاَنُ قَوْمٍ عَلَىٰ أَلَّا تَعْدِلُوا﴾
« Que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. »
CORAN, 5:8

Ainsi, il est possible de pleurer les enfants de Ghaza sans haïr un peuple, de défendre les droits des Palestiniens sans viser les Juifs en raison de leur religion, de condamner la mort de civils sans justifier la mort d'autres civils, et de réclamer la justice sans renoncer à l'humanité. La justice ne devient véritable que lorsqu'elle demeure universelle.

DEUX CADRES, UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE

La République affirme la liberté de conscience, l'égalité devant la loi et le respect des croyances.

Le Coran enseigne la liberté de conscience, la justice envers autrui et le respect de la dignité humaine.

Ces deux registres ne se confondent pas : le droit français constitue le cadre juridique commun, tandis que le Coran constitue, pour le musulman, une source de foi et d'éthique. Ils peuvent cependant cohabiter lorsque chacun respecte son domaine et que le citoyen accepte les règles communes.

C'est peut-être là une forme essentielle de maturité citoyenne : ne pas demander à son voisin de croire comme soi, ne pas demander à l'État de croire pour soi, mais demander à tous la même justice.

La laïcité peut alors être comprise non comme un mur entre les convictions, mais comme un cadre commun permettant leur coexistence.

Lorsqu'un chrétien défend la liberté d'un musulman, lorsqu'un musulman protège la liberté d'un juif, lorsqu'un croyant respecte celui qui ne croit pas, la société fait vivre un principe fondamental : la liberté de chacun ne diminue pas celle de l'autre.

La République protège la liberté, la foi nourrit la responsabilité, et l'être humain retrouve, au milieu de ses différences, sa commune dignité. ■

Kalimatun sawâ' : La parole qui précède les mots

Il est des formules coraniques qui ne se contentent pas de transmettre une idée : elles instituent un espace de rencontre. Le verset d'Âl 'Imrân 3:64 en est une.

قُلْ يَا أَهْلَ الْكِتَابِ تَعَالَوْا إِلَى كَلِمَةٍ سَوَاءٍ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ أَلَّا نَعْبُدَ إِلَّا اللَّهَ وَلَا نُشْرِكَ بِهِ شَيْئًا وَلَا يَتَّخِذَ بَعْضُنَا بَعْضًا أَرْبَابًا مِنْ دُونِ اللَّهِ فَإِنْ تَوَلَّوْا فَقُولُوا اشْهَدُوا بِأَنَّا مُسْلِمُونَ

“kalimatin sawâ'in baynanâ wa baynakum”

“Dis : Ô gens du Livre, venez à une parole égale entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah.”

PAR AMINE BENROCHD

Cette invitation, adressée aux communautés qui se réclament d'une révélation antérieure, ne procède ni de la diplomatie ni du calcul. Elle désigne un lieu antérieur aux constructions doctrinales, un point où la vérité n'est plus l'objet d'une possession exclusive mais le lieu d'une reconnaissance possible.

Dans un temps où les identités se durcissent et où le dialogue se réduit souvent à une rhétorique de coexistence, le verset rappelle que l'essentiel n'est pas ce que l'on négocie, mais ce que l'on reconnaît déjà comme partagé.

LA SÉMANTIQUE DE L'ÉGALITÉ

Le terme sawâ', présent dans le verset sous la forme sawâ'in, porte une densité que les traductions peinent parfois à restituer. Il ne signifie pas seulement « commune » au sens

d'un terrain d'entente. Il désigne ce qui est égal, équitable, mis à niveau. La parole proposée n'est donc pas un compromis soft, ni un plus petit dénominateur. Elle est une parole qui se tient à égale distance des parties, refusant à chacune le privilège de dicter les termes. Dans la logique coranique, cette égalité n'est pas un produit de la volonté humaine. Elle découle de la nature même de ce qui est affirmé : l'Unicité de Dieu et le refus de toute seigneurie humaine.

En proposant cette parole, le Coran ne demande pas aux gens du Livre d'abandonner leur histoire. Il les invite à reconnaître que, sous les strates de l'interprétation, demeure un socle qui n'appartient en propre à personne. Cette posture est d'une rare exigence intellectuelle. Elle suppose que l'on accepte de ne pas faire de sa propre tradition le critère uni-

que de toute vérité. Elle suppose aussi que l'on renonce à transformer la différence en motif de domination.

La kalima sawâ' est ainsi, dès son énoncé, une critique de toute théologie qui sacraliserait le pouvoir d'un groupe sur un autre.

L'HOSPITALITÉ PROPHÉTIQUE COMME ACTE THÉOLOGIQUE

L'exemple du Prophète, paix et bénédictions sur lui, éclaire cette exigence d'une lumière particulière. Lorsqu'une délégation de chrétiens de Najrân se présente à Médine, il ne se contente pas de les recevoir selon les règles de l'hospitalité arabe. Selon un récit transmis notamment par Ibn Ishâq, il leur permet de prier dans sa propre mosquée, selon leur rite.

Ce geste, rapporté par les sources anciennes, n'est pas une concession doctrinale. Il est la traduction conc-



rète d'une conviction : l'espace du sacré peut être partagé sans que la vérité soit diluée.

Un hadith du Prophète vient confirmer cette attitude intérieure. Il a dit : « Celui qui croit en Allah et au Jour dernier, qu'il ne nuise pas à son voisin. » (rapporté par al-Bukhârî et Muslim).

Le voisin, ici, n'est pas seulement celui qui partage le même mur. Il est celui qui, par sa présence, met à l'épreuve la capacité du croyant à maintenir l'ouverture sans renoncer à la clarté. L'hospitalité prophétique n'est donc pas une technique de relations publiques. Elle est l'expression d'une théologie de la présence : Dieu est plus grand que les murs que nous dressons, et la vérité n'a pas besoin de l'exclusion pour s'affirmer. Et cette éthique de la rencontre ne s'arrête pas aux frontières de la vie ordinaire. Elle peut aussi trouver sa place lorsque les hommes sont séparés par la guerre.

DAMIETTE, OU LA PAROLE AU MILIEU DES ARMES

Il est des rencontres qui, par leur improbabilité même, deviennent des signes. En septembre 1219, sous les murs de Damiette, dans le delta du Nil, François d'Assise traverse les lignes pendant la cinquième croisade pour rencontrer le sultan al-Malik al-Kâmil. Le contexte est celui d'une violence méthodique. Les croisés assiègent la ville ; le sultan, neveu de Saladin, alterne combat et négociation. François, accompagné d'un compagnon, n'apporte ni armée ni ultimatum. Il vient pour parler.

Les sources, tant franciscaines que celles du cardinal Jacques de Vitry, s'accordent sur l'essentiel : le sultan reçoit l'homme en bure non comme un ennemi à réduire, mais comme un interlocuteur dont la parole mérite d'être entendue. Aucune conversion n'a lieu. Aucun traité n'est signé. Et pourtant, quelque chose d'irréductible à la logique de guerre s'est produit. Deux hommes, portés par des fidélités opposées, ont tenu ensemble un espace où la parole n'était pas encore devenue arme.

Cette scène, que la tradition chrétienne commémore autour du 4 octobre, fête de saint François, n'est pas une anecdote édifiante. Elle

montre que la kalima sawâ', une parole égale, peut surgir jusque dans les situations où tout semble la rendre impossible. Elle n'abolit pas le conflit. Elle empêche le conflit de devenir total, c'est-à-dire de transformer l'autre en pure négation de soi.

Dans un monde où les guerres se justifient souvent au nom de vérités exclusives, cette rencontre conserve une actualité troublante. Reconnaître l'autre comme interlocuteur ne signifie pas seulement rendre le dialogue possible : cela impose aussi des limites à la manière dont on peut le traiter.

QUAND LA RECONNAISSANCE IMPOSE UNE LIMITE À LA VIOLENCE

Le 2 octobre, la Journée internationale de la non-violence rappelle la figure de Gandhi et la puissance d'une action qui refuse de répondre à la violence par la violence. Mais le Coran n'attend pas les calendriers modernes pour fonder une éthique de la retenue. Plus loin dans le texte révélé, un autre verset vient préciser les conditions de cette attitude : « Allah ne vous défend pas d'être bons et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables » (60:8).

L'éthique prophétique de la retenue n'est pas un idéal abstrait. Elle découle de la conviction que la vérité n'a pas besoin de la contrainte pour s'imposer. Elle découle aussi de la reconnaissance que l'autre, même lorsqu'il s'oppose, demeure un interlocuteur possible.

Lorsque le Prophète établit la Constitution de Médine, qui fixe des droits et obligations précis aux juifs de la cité, ou lorsqu'il renvoie les chrétiens de Najrân avec un traité qui protège leurs églises et leurs clercs, il met en œuvre une logique où la parole commune précède la force. Cette logique reste exigeante : elle demande de ne pas confondre fermeté et violence, ni ouverture et indifférence. Elle repose surtout sur une idée plus profonde : avant que l'autre ne soit défini par son appartenance ou son opposition, il est d'abord celui à qui l'on peut parler.

L'HOMME COMME INTERLOCUTEUR AVANT D'ÊTRE AUTRE

Il y a, dans l'appel à la parole égale, une anthropologie implicite. Avant d'être juif, chrétien ou musulman, l'être humain est celui à qui une parole peut être adressée. Le Coran ne commence pas par classer les hommes selon leurs appartenances. Il les interpelle d'abord comme des êtres capables d'entendre. Cette an-



La rencontre entre saint François et le sultan, de Fra Giovanni, 1429



Ph © Virrage Images Inc

tériorité de l'interlocution sur l'identité est peut-être l'un des aspects qui rejoint fortement certaines interrogations contemporaines — et les plus oubliés — du message coranique.

Dans les sociétés contemporaines, l'identité peut devenir le premier, voire le seul, critère de reconnaissance. On est d'abord ceci ou cela, et seulement ensuite un être capable de dialogue.

Le verset 3:64 inverse cet ordre. Il propose une parole qui précède les identités, non pour les abolir, mais pour les empêcher de devenir des prisons. Cette inversion a des conséquences spirituelles profondes. Elle invite le croyant à cultiver en lui-même la capacité d'écouter avant de classer, de reconnaître avant de juger. Elle fait de la rencontre avec l'autre non un danger pour la foi, mais une mise à l'épreuve de sa pureté.

LA PAROLE COMME ACTE ESCHATOLOGIQUE

Enfin, la kalima sawâ' porte une dimension qui dépasse le présent historique. En appelant à une parole égale, le Coran inscrit le dialogue dans un horizon qui n'est pas seulement terrestre. La reconnaissance de l'Un et le refus de toute seigneurie humaine renvoient à un horizon où les appartenances humaines seront confrontées à la vérité dernière. Cette dimension eschatologique n'invite pas à la passivité. Elle donne au dialogue une gravité particulière : ce qui se joue dans la parole partagée n'est pas seulement la paix des sociétés, mais la fidélité à une vérité qui nous jugera.

Dans cette perspective, proposer la parole commune n'est pas un acte de diplomatie interreligieuse. C'est un acte de témoignage. Le verset lui-

même le rappelle avec sobriété : « Puis, s'ils tournent le dos, dites : Soyez témoins que nous, nous sommes soumis. » La soumission ici n'est pas une défaite. Elle est la confirmation que l'essentiel a été proposé, et que le reste appartient à Dieu.

La Grande Mosquée de Paris, dans sa vocation de lieu de prière et de rencontre, peut trouver dans ce verset une boussole. Non pour diluer sa propre identité, mais pour la tenir avec une clarté qui n'a pas besoin de l'exclusion pour s'affirmer. La parole égale n'est pas une parole faible. Elle est une parole qui, précisément parce qu'elle refuse la domination, demeure capable de traverser les siècles sans s'épuiser.





Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

DU 24 AU 30 SEPTEMBRE 2026

24
sept.

FORMATION DES IMAMS ET DES MOURCHIDATES : FÉLICITATIONS À NOS NOUVEAUX DIPLÔMÉS

L'École nationale Ibn Badis de la Grande Mosquée de Paris a eu l'honneur de remettre leurs diplômes à 60 étudiants de sa formation des imams et des mourchidates, issus d'une partie de ses centres : Paris, Les Mureaux et Rive-de-Gier.

Le recteur Chems-eddine Hafiz les a félicité d'être arrivés au terme d'un parcours exigeant. Il les a invité à toujours approfondir les sciences religieuses mais aussi leur engagement dans notre société plurielle où ils exerceront leur mission avec discernement, ouverture et humanité.

À travers cette formation, la Grande Mosquée de Paris poursuit son objectif de guider les futurs acteurs du culte musulman, pleinement conscients de leur rôle spirituel et citoyen.

Bravo aux nouveaux diplômés. Puisse leur avenir être guidé par les plus nobles valeurs de l'islam et le dévouement à l'autre.

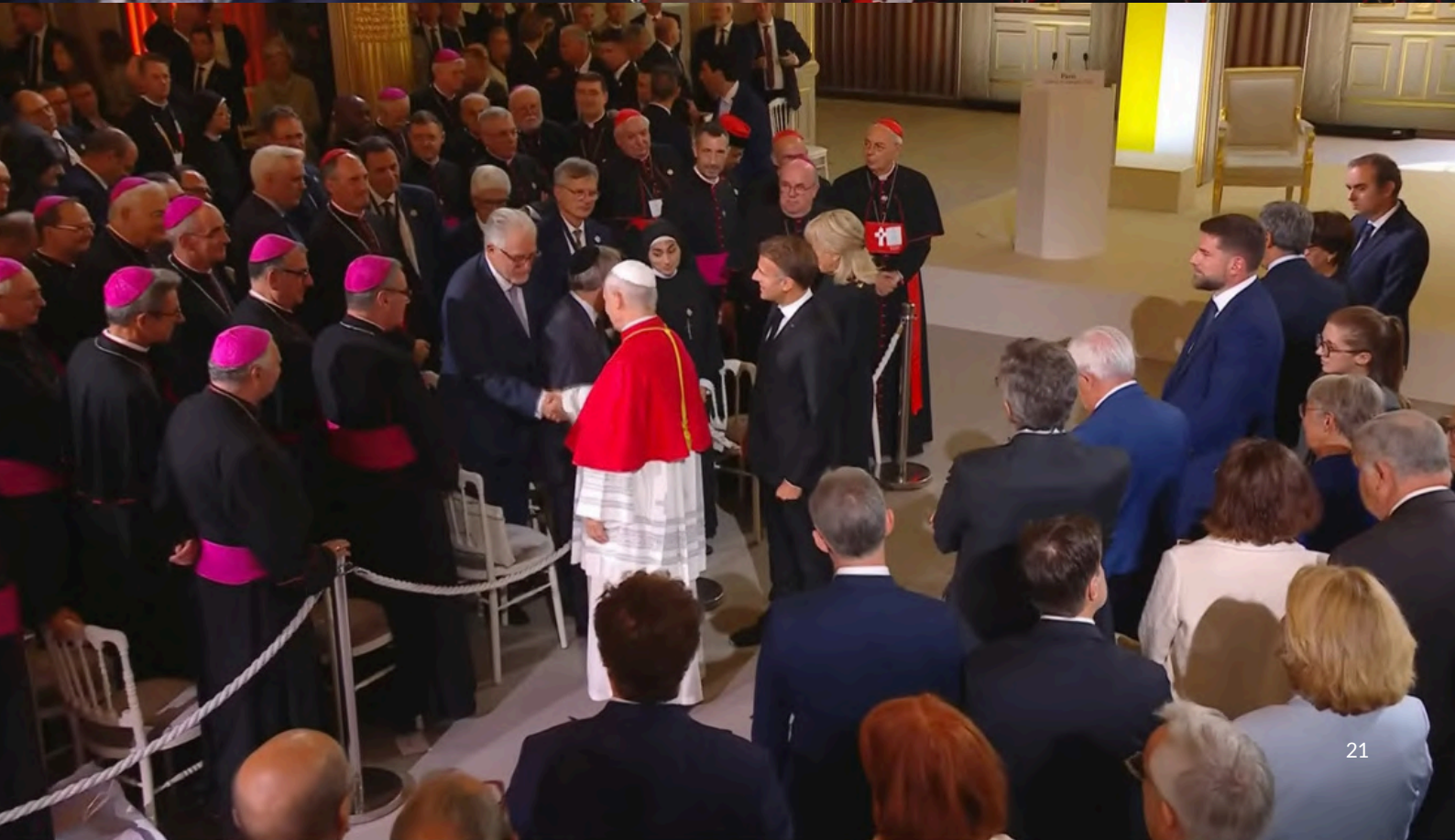


25
sept.

LE RECTEUR À L'ÉLYSÉE POUR ACCUEILLIR LE PAPE LÉON XIV EN FRANCE

À l'Élysée, le recteur Chems-eddine Hafiz a eu l'honneur de participer à l'accueil du pape Léon XIV en France.

Un voyage que la Grande Mosquée de Paris salue avec un profond respect et reçoit comme une invitation à œuvrer ensemble à la fraternité et à la paix.



25
sept.

LE PRÊCHE DE VENDREDI CONSACRÉ À LA VISITE DU PAPE LÉON XIV ET AUX LIENS ENTRE CHRÉTIENS ET MUSULMANS

Comme annoncé par communiqué, la Grande Mosquée de Paris a consacré, vendredi 25 janvier 2026, un prêche spécifique pour saluer la visite du souverain pontife et louer la fraternité entre chrétiens et musulmans. Elle a aussi demandé à toutes les mosquées et tous les imams qui lui sont affiliés d'en faire de même.

27
sept.

UNE BELLE ACTION DE SOLIDARITÉ

La solidarité vivait ce dimanche à la Grande Mosquée de Paris.

Avec l'association ADDRA, nous avons distribué repas et paniers alimentaires aux étudiants, dans un esprit de partage et d'attention à celles et ceux qui peuvent traverser des difficultés.

Un rendez-vous régulier pour apporter une aide concrète et maintenir un lien fraternel tout au long de l'année.

PRÊCHE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

La visite du pape Léon XIV en France

et l'éthique du désaccord





Ph © Alberto PIZZOLI / AFP



28
sept.

À METZ, LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ ACCUEILLE LE PAPE LÉON XIV AVEC LES RESPONSABLES DES CULTES EN FRANCE

Lundi, le recteur Chems-eddine Hafiz a accueilli le pape Léon XIV au centre des congrès Robert Schuman de Metz, aux côtés des représentants des autres cultes de France. Pour ouvrir cette rencontre interreligieuse, la lecture de « L'Appel de Metz », un texte commun visant à « construire la paix » ensemble et refuser toutes les haines et intolérances.



28
sept.

ALIF'FESTIVAL : LE FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS EST LANCÉ

À l'occasion de son centenaire, la Grande Mosquée de Paris annonce la création de l'ALIF'Festival du Court Métrage, dont la première édition se tiendra du 17 au 19 décembre 2026 au Théâtre de la Concorde à Paris, avec le soutien de la Ville de Paris.

Présidée par Chems-eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, et placée sous le thème « Lumières d'humanité : un siècle de rencontres et de spiritualité », cette édition inaugurale viendra clore l'année du centenaire en ouvrant un nouveau chapitre dans l'histoire de l'institution : celui du cinéma et de la création contemporaine.

Pour cette première édition, le jury de la compétition officielle sera présidé par Jean-Jacques Annaud, réalisateur français de renommée internationale. Sa présence à la tête du jury affirme d'emblée l'ambition cinématographique et l'exigence artistique que l'ALIF'Festival entend porter.

Au cœur du festival, la compétition officielle de courts métrages réunira une sélection internationale d'œuvres de fiction, d'animation et de documentaire de création. Elle donnera une place particulière aux nouveaux regards et aux générations émergentes du cinéma.

En parallèle des projections, l'ALIF'LAB constituera le volet professionnel du festival, consacré à la transmission et à la réflexion. Pensé comme un espace de rencontre entre jeunes créateurs et professionnels confirmés, il proposera notamment des masterclasses, des tables rondes et une formation au pitch, destinée à accompagner les jeunes talents dans la présentation et la valorisation de leurs projets.

À travers l'ALIF'LAB, le festival entend ainsi aller au-delà de la seule diffusion des œuvres : transmettre une expérience, accompagner les talents et créer des passerelles avec le monde professionnel du cinéma.

Avec ALIF, la Grande Mosquée de Paris choisit le cinéma, langage universel, pour raconter les sociétés, les parcours et les rencontres qui les façonnent.

Les films sélectionnés interrogeront la mémoire, les identités, la spiritualité, le dialogue entre les cultures et les transformations de nos sociétés.

ALIF porte une conviction : la rencontre avec l'autre commence souvent par un récit. Le cinéma en est l'un des langages les plus puissants.

À travers ce nouveau rendez-vous, la Grande Mosquée de Paris entend prolonger, par la

communiqué



création cinématographique, une vocation qui l'accompagne depuis un siècle : créer des passerelles, faire dialoguer les cultures et les générations, et placer la dignité humaine au cœur de la rencontre.

La programmation, la composition complète du jury et les modalités de participation à la compétition officielle et à l'ALIF'LAB seront dévoilées prochainement.

*Diversité, Égalité, Fraternité
Des courts qui en disent long.*

Chems-eddine HAFIZ
Recteur de la Grande Mosquée de Paris

30
sept.

OCTOBRE ROSE : DEUX JOURNÉES D'INFORMATION ET DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN LES 10 ET 11 OCTOBRE 2026

La Grande Mosquée de Paris, en partenariat avec l'association ADDRA, participe à la campagne annuelle mondiale "Octobre Rose", destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

Les samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026 (10h-18h), nous organiserons deux journées de sensibilisation, d'information et de dépistage du cancer du sein.

Notre équipe de femmes médecins et bénévoles vous accueillera dans le respect de la confidentialité médicale.

La Grande Mosquée de Paris invite ainsi toutes les femmes à venir s'informer et prendre soin de leur santé : la préservation de la vie est au cœur de notre religion. Parce que le dépistage précoce peut faire toute la différence, nous voulons rappeler l'importance de ne pas attendre, de franchir le pas et de parler de prévention autour de soi.

La participation, ouverte à toutes, est entièrement gratuite.

Inscrivez-vous dès maintenant sur notre site grandemosqueedeparis.fr !

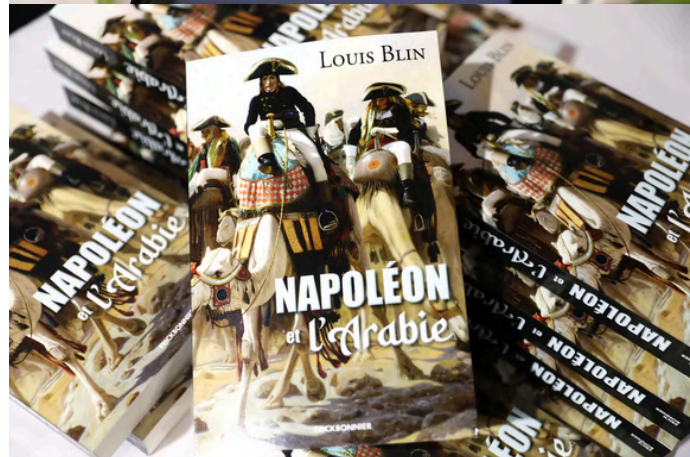


30
sept.

LES RELATIONS ENTRE NAPOLEON ET L'ARABIE RACONTÉES PAR LOUIS BLIN

Une page méconnue de l'histoire s'est racontée ce soir à la Grande Mosquée de Paris.

Pour la rentrée de nos Mercredis du Savoir, Louis Blin, historien et ancien diplomate, déjà reçu à plusieurs reprises dans le cadre de ces rencontres, a présenté *Napoléon et l'Arabie* (ErickBonnier éd., 2026), revenant sur les ambitions orientales de Bonaparte, ses rapports avec La Mecque et l'Arabie, depuis la campagne d'Égypte jusqu'aux projets d'expédition vers l'Inde, et les prémices des relations franco-saoudiennes au tournant du XIX^e siècle.





PRÊCHE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

La visite du pape Léon XIV en France
et l'éthique du désaccord

vendredi 25 septembre 2026

Premier prêche

Louange à Allah, qui a créé l'être humain, l'a façonné dans la plus juste proportion, l'a honoré et préféré à beaucoup de Ses créatures, et qui a fait de la diversité des visages, des couleurs et des langues des enfants d'Adam un signe parmi les signes de Sa puissance et de Sa sagesse.

Allah dit : « Et parmi Ses signes, il y a la création des cieux et de la terre, ainsi que la diversité de vos langues et de vos couleurs.

Il y a en cela des signes pour ceux qui savent. » [Ar-Rûm, 22]

Louange à Lui qui n'a pas fait de cette diversité un accident de l'histoire, mais une loi constante de Sa création et une réalité observable dans la vie des hommes.

Nul ne peut en abolir l'existence, ni réduire l'humanité à une communauté uniforme dans ses pensées, ses sensibilités, ses cultures, ni même ses croyances.

Allah dit : « Et si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru, tous ensemble. » [Yûnus, 99]

Il a donc fait de la connaissance mutuelle une nécessité humaine, de la justice une mesure dans les relations, de la sagesse une voie pour conduire les différends, et de la bonne parole un pont entre les cœurs.

Allah dit : « Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un homme et d'une femme, et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous connaissiez les uns les autres. » [Al-Hujurât, 13]

Et Il dit, exalté soit-Il : « Ils ne cesseront d'être en désaccord, à l'exception de ceux auxquels ton Seigneur a accordé Sa miséricorde. Et c'est pour cela qu'Il les a créés. » [Hûd, 118-119]

Retenons bien ce dernier verset, car il commande tout notre propos d'aujourd'hui : le désaccord appartient à la condition des hommes, et Allah ne l'a pas supprimé.

Ce qui sépare les hommes n'est donc pas qu'ils diffèrent, ils différeront toujours, mais la manière dont ils se conduisent dans la différence.

Là est ce que nous appellerons, tout au long de ce prêche, l'éthique du désaccord.

J'atteste qu'il n'est de divinité digne d'adoration qu'Allah, Seul, sans associé. Il est le Seigneur de tous les êtres humains.

Il les a créés dans leur diversité, leur a accordé leurs subsistances selon des situations différentes, les a appelés à la justice et à la bienfaisance, et leur a ordonné de tenir aux hommes des propos convenables et de repousser le mal par ce qui est meilleur.

Et j'atteste que notre bien-aimé Mohamed est Son serviteur et Son Messenger. Allah l'a envoyé comme miséricorde pour les mondes et comme guide pour l'ensemble des êtres humains.

Il fut un modèle de sagesse, de justice et de noblesse dans la parole, y compris, et peut-être surtout, dans ses relations avec ceux qui ne partageaient ni sa foi ni ses convictions.

Qu'Allah prie sur lui, lui accorde Ses bénédictions et Sa paix, ainsi qu'à sa famille, à ses Compagnons et à tous ceux qui suivent sa voie jusqu'au Jour de la Rétribution.

Cela dit,

Serviteurs d'Allah,

Sachez que bien accueillir, honorer celui qui arrive, recevoir son hôte avec considération, tenir des propos convenables et faire preuve de bonté et de justice envers celui qui diffère de nous dans sa religion ne sont pas des égards de circonstance : ce sont des valeurs profondément enracinées dans l'éthique et les enseignements de l'Islam.

Le Noble Coran nous rapporte l'un des plus beaux exemples d'hospitalité dans la vie de notre maître Ibrâhîm, que la paix d'Allah soit sur lui.

Des visiteurs inconnus se présentèrent à sa porte. Il ne leur demanda ni leurs noms, ni leurs origines, ni leurs croyances. Il se rendit discrètement auprès des siens, puis revint avec un veau gras. Allah les désigna comme « les hôtes honorés d'Abraham » : « T'est-il parvenu le récit des hôtes honorés d'Abraham ? Lorsqu'ils entrèrent auprès de lui et dirent : Paix ! Il répondit : Paix ! Ce sont des gens que nous ne connaissons pas. » [Adh-Dhâriyât, 24-25]

Remarquez l'ordre des gestes : la paix fut donnée avant que l'identité ne fût connue. C'est l'inverse exact de ce que fait notre époque, qui exige d'abord de savoir qui est l'autre pour décider ensuite si elle le saluera.

Notre Prophète, paix et bénédiction sur lui, nous a enseigné que l'hospitalité relève de la foi elle-même.

Il a dit : « Que celui qui croit en Allah et au Jour dernier honore son hôte. » Il était le plus généreux des hommes dans son accueil, et parmi ceux qui savaient le mieux entretenir des relations avec ceux qui différaient de lui dans la religion et les convictions.

Il reçut ainsi dans sa propre mosquée la délégation des chrétiens de Najrân : un dialogue franc et une discussion sereine eurent lieu entre eux et lui : les désaccords ne furent ni dissimulés ni transformés en hostilité. Il écoutait les délégations, les honorait et dialoguait avec elles avec sagesse.

Le Coran a également établi la bonté et la justice comme principes dans les relations avec ceux qui vivent avec nous dans la paix.

Allah dit à leur sujet : « ... de leur faire du bien et d'agir équitablement envers eux. » [Al-Mumtahanah, 8] Il s'agit de leur témoigner de la bonté, d'agir avec justice à leur égard et de leur adresser une parole convenable.

C'est à partir de ces principes éthiques explicites, et non par convenance diplomatique, que nous accueillons aujourd'hui le pape Léon XIV, qui arrive en France comme notre hôte et y séjournera quatre jours, se rendant à Paris, Saint Denis, Lourdes et Metz, dans une visite placée sous le signe de la paix.

Depuis notre mosquée qu'est la Grande Mosquée de Paris, nous lui disons : Bienvenue en France. Soyez le bienvenu parmi nous, dans ce pays où son peuple et ceux qui y rési-

dent partagent une même terre, riche de cultures et de traditions religieuses diverses, et où tous portent une responsabilité commune : préserver la paix, servir l'être humain et construire un avenir fondé sur une coexistence sincère et juste.

Frères et sœurs en islam,

Cette visite survient dans une année qui n'est pas une année ordinaire pour nous. La Grande Mosquée de Paris célèbre ces jours-ci le centenaire de son inauguration, en 1926. Or cette même année 1926, le pape Pie XI instituait la Journée mondiale des missions. Une même année avait ainsi réuni deux commencements : le début d'une nouvelle étape dans l'histoire de l'islam de France, et l'ouverture d'une dimension mondiale dans l'histoire de l'Église catholique.

Un siècle plus tard, en cette année 2026, ces deux mémoires se rejoignent : la Grande Mosquée de Paris célèbre son premier centenaire tandis que l'Église catholique commémore le centenaire de cette même institution. Et voici que le pape Léon XIV vient en France pour une visite dont la paix, le dialogue et le service de l'humanité constituent les significations principales. Le lien est donc historique dans son origine et symbolique dans sa portée : une même année avait réuni deux commencements il y a un siècle ; une même année nous conduit aujourd'hui à les évoquer ensemble.

Entre ce commencement et cette commémoration, un siècle de transformations s'est écoulé. Les sociétés européennes ont appris que leur avenir pouvait s'ouvrir à la diversité, et que le dialogue sincère constituait un chemin vers la connaissance mutuelle, la confiance et la coopération dans le bien. Ce chemin, il faut le dire, ne fut pas toujours paisible ; il fut souvent lent et parfois douloureux. Raison de plus pour en prendre soin.

Chers frères et sœurs, Lorsque nous parlons de la coexistence entre musulmans et chrétiens, notre première référence demeure le Noble Coran, et non les représentations stéréotypées héritées des conflits du passé, ni les discours d'humeur de notre temps, ni les comportements de quelques individus à partir desquels il serait injuste de juger une religion tout entière.

Écoutez donc ce que dit le Noble Coran au sujet de ceux qui furent injustement expulsés de leurs demeures, pour la seule raison qu'ils disaient : « Notre Seigneur est Allah » : « Et si Allah ne repoussait pas certains hommes par d'autres, les ermitages, les églises, les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué auraient été détruits. » [Al-Hajj, 40]

Méditons l'ordre de cette énumération. Allah n'a pas réservé la préservation des lieux de culte aux seules mosquées : Il a nommé, dans une même phrase et d'un même souffle, les ermitages des moines, les églises des chrétiens, les synagogues des juifs et nos mosquées. Ce qui les rend précieux à Ses yeux, c'est qu'on y invoque Son nom. Ainsi, pendant les jours qui viennent, des lieux où l'on invoque le nom de Dieu vont s'emplir, et des voix vont s'élever vers le Ciel. Ce sera une belle prière de plus sur la France. Rien de ce qui monte sincèrement vers Dieu ne nous appauvrit, et la foi n'est pas une denrée rare qu'il faudrait se disputer.

Le Noble Coran a également fait de la diversité humaine un espace de connaissance mutuelle. Allah dit : « Nous avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous connaissiez les uns les autres. » Remarquez bien l'expression : « afin que vous vous connaissiez les uns les autres ». Allah ne dit pas : afin que vous viviez isolés les uns des autres. Il n'a pas fait des peuples et des tribus un appel à la confrontation. La finalité est la connaissance.

Mais que signifie réellement cette connaissance ? S'agit-il de connaître nos noms ? De nous rencontrer lors de cérémonies officielles ? Non. La véritable connaissance mutuelle consiste, pour le musulman, à connaître le chrétien tel qu'il est, et pour le chrétien, à connaître le musulman tel qu'il est ; à ce que chacun découvre la religion de l'autre à partir de ses propres sources, et non des caricatures qu'en font ses adversaires ; à distinguer la réalité d'une religion des erreurs commises par certains de ses adeptes ; à ouvrir à l'autre une porte vers ce savoir qui dissipe la peur, corrige les représentations et empêche l'ignorance de se transformer en haine.

Pourquoi cela ? Parce que bien des hostilités commencent par une image fausse qu'un être humain se forme d'un autre qu'il n'a pourtant jamais rencontré. La connaissance devient alors un remède administré avant même que le mal ne se déclare, et le dialogue sincère, un moyen de réduire les distances que l'ignorance avait creusées.

Chers frères et sœurs,

Il faut ici dire une chose que l'on oublie trop souvent de rappeler dans nos assemblées : notre proximité avec les chrétiens n'est pas seulement une position morale, elle est une conséquence de notre credo.

Nous, musulmans, croyons en Jésus, 'Îsâ, que la paix soit sur lui, comme l'un des Messagers d'Allah. Nous croyons en Marie, Maryam, que la paix soit sur elle, et nous lisons dans notre Coran une sourate entière qui porte son nom. Nous croyons que Jésus est venu avec la guidance et les preuves évidentes, qu'il est une parole venant d'Allah, déposée en Marie, et un esprit venant de Lui. Allah dit : « Nous fîmes du fils de Marie et de sa mère un signe, et Nous leur donnâmes refuge sur une hauteur paisible où coulait une source. » [Al-Mu'minûn, 50] Et Il dit au sujet de Marie : « Ô Marie ! Allah t'a élue, t'a purifiée et t'a élue au-dessus des femmes des mondes. » [Âl 'Imrân, 42]

Ce n'est donc pas là une simple marque de courtoisie à l'égard des chrétiens : c'est une partie intégrante de la foi musulmane. Un musulman qui insulterait Jésus ou Marie ne défendrait pas sa religion : il en sortirait.

Sinon, pourquoi Allah dirait-Il : « Et tu trouveras que ceux qui sont les plus proches des croyants par l'affection sont ceux qui disent : nous sommes chrétiens. Cela parce qu'il y a parmi eux des prêtres et des moines, et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil. » [Al-Mâ'idah, 82] Ce verset est-il venu sans rapport avec une réalité vécue, ou témoigne-t-il d'une expérience éprouvée par les premiers musulmans ?

Nous avons déjà évoqué, dans une précédente khutba, que lorsque la persécution des premiers musulmans s'intensifia à La Mecque, le Prophète, paix et bénédiction sur lui, les orienta vers le Négus, roi chrétien d'Abyssinie, en leur disant : « Rendez-vous en terre d'Abyssinie, car il

s'y trouve un roi auprès duquel personne n'est injustement traité. »

Ainsi, la première terre qui offrit refuge aux musulmans fut une terre chrétienne. Nous ne l'avons pas oublié, et nous ne devons jamais l'oublier.

L'histoire de l'islam a ensuite tenu parole. Lorsque le calife 'Umar ibn al Khattâb reçut les clés de Jérusalem, la tradition rapporte qu'il refusa d'accomplir sa prière à l'intérieur de l'église du Saint-Sépulcre, et pria à l'extérieur, de crainte que les musulmans après lui n'en fissent une mosquée en invoquant son exemple. Le respect du lieu de culte de l'autre fut ainsi protégé jusque dans ses conséquences futures. Et lorsqu'en 1860 les chrétiens de Damas furent menacés de massacre, ce fut l'émir Abd el-Kader, savant et combattant, qui ouvrit ses portes et sauva des milliers d'entre eux ; à ceux qui s'en étonnaient, il répondit qu'il n'avait fait qu'appliquer la loi de son Livre. C'est le nom de cet émir que porte aujourd'hui la salle d'honneur de la Grande Mosquée de Paris.

Serviteurs d'Allah,

Notre respect à l'égard des chrétiens et notre accueil réservé au pape Léon XIV ne signifient aucunement que nous confondions les croyances ni que nous renoncions à la spécificité de la foi musulmane. Nous croyons à ce que Mohamed, paix et bénédiction sur lui, a apporté. Nous croyons au sceau de la prophétie. Nous croyons que le Coran est le Livre qu'Allah a révélé au dernier de Ses Messagers.

Et ce même Coran continue de nous enseigner la manière dont nous devons nous adresser aux gens du Livre. Allah dit : « Et ne discutez avec les gens du Livre que de la manière la plus courtoise, sauf avec ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites : nous croyons à ce qui nous a été révélé et à ce qui vous a été révélé. Notre Dieu et votre Dieu sont un Dieu unique, et c'est à Lui que nous nous soumettons. » [Al-'Ankabût, 46] C'est là la clarté dans la foi : une clarté qui rend le dialogue sincère possible, qui reconnaît les différences au lieu de les taire, et qui sait les conduire avec respect. Car la fraternité n'est pas la fusion, et le dialogue n'est pas l'effacement. Celui qui dissimule sa foi pour plaire n'honore ni son interlocuteur ni lui-même.

Allah dit également : « Dis : ô gens du Livre ! Venez à une parole commune entre nous et vous. » [Âl 'Imrân, 64] Méditons cette méthode coranique : une parole commune. Cela signifie qu'il existe des valeurs qui nous réunissent et des convictions sur lesquelles nous différons ; la sagesse consiste à connaître les unes et les autres, et à ne jamais confondre les deux registres. Cette parole coranique n'est pas restée lettre morte : c'est elle qu'ont reprise, il y a bientôt vingt ans, cent trente huit savants musulmans du monde entier lorsqu'ils adressèrent aux responsables des Églises une lettre ouverte intitulée précisément Une parole commune, fondée sur l'amour de Dieu et l'amour du prochain. C'est dans cette filiation que nous accueillons aujourd'hui notre hôte.

Nous n'avons donc pas à dissimuler nos différences, et nous n'avons pas davantage à les transformer en hostilité.

Car Allah dit : « À chacun de vous, Nous avons donné une

législation et une voie. Et si Allah l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver à travers ce qu'Il vous a donné. Rivalisez donc dans les bonnes œuvres. » [Al-Mâ'idah, 48] Voilà la seule concurrence que le Coran ouvre entre les croyants issus de traditions religieuses différentes : la concurrence dans le bien.

Chers frères et sœurs,

J'en viens à ce qui fait le cœur de ce prêche. Nous avons parlé de l'accueil, de la connaissance et de la clarté. Il reste à dire comment nous devons nous tenir lorsque le désaccord demeure, car il demeurera.

Notre tradition savante a élaboré, très tôt, ce que les oulémas ont appelé l'adab al-ikhtilâf, l'éthique de la divergence. Elle fut d'abord conçue entre musulmans, entre écoles juridiques qui s'opposaient sur des questions graves sans jamais se dénier mutuellement la foi. On attribue à l'imam ash-Shâfi'i cette parole d'une rare probité : notre avis est juste, mais susceptible d'erreur, et l'avis de celui qui nous contredit est erroné, mais susceptible d'être juste. Voilà une école d'humilité dont notre siècle bruyant aurait grand besoin.

Cette éthique repose sur quelques règles simples que je vous demande de retenir.

Premièrement : discuter de la meilleure manière, ainsi que le Coran l'ordonne, « Appelle au sentier de ton Seigneur par la sagesse et la bonne exhortation, et discute avec eux de la manière la meilleure. » [An-Nahl, 125]

Deuxièmement : ne juger personne sur les fautes d'autrui, car « nul ne portera le fardeau d'un autre » [Al-An'âm, 164].

Troisièmement : répondre au mal par ce qui est meilleur, car Allah promet qu'alors « celui avec qui tu avais une inimitié deviendra comme un ami chaleureux » [Fussilat, 34].

Quatrièmement : garder la mesure dans la parole, y compris lorsque l'on a raison, car il n'est pas rare qu'une vérité mal dite fasse plus de dégâts qu'une erreur dite avec douceur.

Notre Prophète, paix et bénédiction sur lui, n'a pas davantage fait de la différence religieuse un obstacle à la coopération dans les affaires de la vie. Par la Charte de Médine, il organisa une société composée de plusieurs groupes, régla les relations par des engagements et des pactes, et lia la stabilité de la cité au respect des droits et des responsabilités de chacun.

Pourquoi ? Parce que l'islam ne réduit pas la relation à autrui à une seule question : « Partage-t-il toutes mes convictions ? » Il nous apprend à en poser d'autres : avons-nous un engagement commun ? Sommes-nous liés par le voisinage ? Existe-t-il un droit que nous devons respecter ? Une personne opprimée a-t-elle besoin d'être secourue ? Existe-t-il un bien auquel nous pouvons contribuer ensemble ?

Telle est l'éthique que le Prophète de l'islam, modèle des musulmans, nous a enseignée depuis des siècles, et dont notre société a aujourd'hui profondément besoin.

Je dis cela, et j'implore le pardon d'Allah pour vous et pour moi-même. Implorez donc Son pardon : Il est certes le Pardonneur, le Très-Miséricordieux.

Deuxième prêche

Louange à Allah, l'Unique dans Son essence, Celui qui est sans égal dans Ses noms, Ses attributs et Ses actes. Nul associé ne Lui appartient, nul égal ne Lui ressemble. Que la prière et la paix soient sur notre Prophète Mohamed, sur sa famille et sur ses Compagnons.

Cela dit,
Serviteurs d'Allah,
Nous vivons en France au sein d'une société composée de religions et de cultures différentes. Musulmans, chrétiens, juifs et personnes sans appartenance religieuse y fréquentent les mêmes écoles, vivent dans les mêmes quartiers, se rendent dans les mêmes hôpitaux, travaillent dans les mêmes entreprises et partagent le même espace public. Dans une telle société, nul ne peut vivre entièrement séparé de l'autre. Votre enfant peut avoir pour camarade de classe l'enfant d'une famille chrétienne. Le médecin qui vous soignera peut-être chrétien ; votre voisin également ; votre collègue peut être musulman, chrétien, juif ou sans appartenance. La question n'est donc pas de savoir si nous vivrons ensemble, nous vivons déjà ensemble, mais comment.
La réponse est claire dans les enseignements de notre religion : vivre avec eux dans la bonté et la justice, respecter le droit du voisin, honorer les engagements, préserver la dignité humaine et coopérer dans le bien. Notre Prophète, paix et bénédiction sur lui, a tant recommandé le voisin que ses Compagnons crurent qu'il finirait par lui accorder un droit d'héritage. Et il n'a pas dit : le voisin musulman. Il a dit : le voisin.
En retour, la coexistence que nous souhaitons entre musulmans et chrétiens ne saurait être une responsabilité à sens unique. De même que nous demandons au musulman de respecter le chrétien, nous espérons du chrétien qu'il respecte le musulman. De même que nous demandons au musulman de respecter les églises, nous attendons que les mosquées soient respectées. De même que nous refusons toute offense aux lieux et symboles sacrés des chrétiens, nous refusons toute offense aux lieux et symboles sacrés des musulmans. De même que nous rejetons les discours de haine visant les chrétiens, nous rejetons les discours de haine visant les musulmans. La coexistence est ainsi un engagement éthique réciproque, fondé sur le respect mutuel, la dignité partagée et la responsabilité commune.
Disons-le sans détour : nous ne demandons rien pour nous que nous ne soyons prêts à accorder aux autres, et nous n'accordons rien aux autres que nous ne soyons en droit d'attendre pour nous. C'est la règle la plus ancienne de la conscience humaine, et notre Prophète l'a formulée ainsi : nul d'entre vous ne croira vraiment tant qu'il n'aimera pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même.

Chers frères et sœurs en islam,

Le monde a besoin de savants, d'imams, de prêtres, de rabbins et de responsables religieux capables de dire aux gens que la religion est une voie de guidance et de miséricorde, et non un instrument de division. La différence des croyances ne saurait autoriser l'injustice envers l'être humain. Les lieux et les symboles sacrés ne peuvent devenir un prétexte pour humilier les personnes. Et la dignité humaine constitue une responsabilité que nous partageons tous.

Les tragédies du monde nous rappellent sans cesse que lorsque l'être humain souffre, il a besoin de son semblable. Regardons Gaza et le Soudan, où des enfants, des femmes et des personnes âgées vivent dans la douleur de la perte, la peur, la faim et le déplacement. C'est ici que la responsabilité religieuse doit rejoindre la responsabilité humaine : non pour ajouter des paroles aux paroles, mais pour que nos prières se prolongent en gestes.

Invoquons à présent notre Seigneur.

Ô Allah ! Tu es La Paix, de Toi vient la paix et vers Toi revient la paix. Fais-nous donc vivre, Seigneur, dans la paix et la sécurité.

Ô Allah ! Fais que la venue de notre hôte en France soit une source de bien pour l'ensemble de ses habitants. Accorde-lui la santé et la clairvoyance, et fais que sa parole renforce les liens d'entente et de paix entre les gens.

Ô Allah ! Affermis les musulmans de France dans une foi éclairée, paisible, miséricordieuse et généreuse. Préserve notre jeunesse de l'égarement et du désespoir. Accorde à nos imams la science, la sagesse, la modération et la clairvoyance.

Ô Allah ! Fais descendre la paix sur les peuples épuisés par les guerres, en Terre sainte et partout où des innocents souffrent de la douleur et de l'agression.

Ô Allah ! Secours Gaza, le Soudan et tous ceux qui subissent l'injustice. Fais miséricorde aux enfants, aux femmes et aux personnes âgées, et à tous ceux qui ont perdu leur maison et leur refuge.

Ô Allah ! Guéris nos malades, soulage les personnes éprouvées parmi nous, élargis la subsistance de ceux qui sont dans le besoin, et fais miséricorde à nos morts, à nos pères et à nos mères, ainsi qu'à l'ensemble des croyants et des croyantes.

Ô Allah ! Fais de nous des artisans et des promoteurs de paix. Ne fais pas de nous des acteurs de la discorde et de la division. Fais de nous des personnes utiles à ceux qui nous entourent, engagées dans le bien et œuvrant à la réconciliation.

Invocation pour la France

(Invocation prononcée à la Grande Mosquée de Paris à l'issue de chaque prêche du vendredi depuis le 9 janvier 2025. Elle clôt le prêche.)

Ô Allah, Toi le Tout-Miséricordieux, préserve la France et protège son peuple. Accorde à ses habitants la paix, la sécurité et la prospérité. Inspire-nous à vivre ensemble dans la justice, la fraternité et l'harmonie. Fais de notre pays, la France, une terre de solidarité et de bienveillance, et répands Ta miséricorde sur tous ses habitants, sans distinction. Amîn.

اللَّهُمَّ يَا رَحْمَنُ يَا رَحِيمُ
احْفَظْ فَرَسَنَا وَاحْمِ شَعْبَهَا،
وَانْشُرْ فِيهِمُ السَّلَامَ وَالْأَمَانَ وَالرِّخَاءَ.
وَالْهَمْنَا الْعَيْشَ مَعَ فِي الْعَدْلِ وَالْأُخُوَّةِ وَالتَّنَاقُحِ.
وَاجْعَلْ بَلَدَنَا أَرْضًا لِلتَّضَامُنِ وَالْمَحَبَّةِ،
وَأَنْزِلْ رَحْمَتَكَ عَلَى جَمِيعِ سُكَّانِهَا دُونَ اسْتِثْنَاءٍ.
آمِينَ.



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Bienvenue au dialogue interreligieux



SEPTEMBRE 2026

Jaafar et le Négus : lorsque la sourate Maryam réunit deux cœurs

Lorsque Jaafar ibn Abi Talib et le Négus se rencontrèrent, ils ne partageaient ni la même religion, ni la même tribu, ni la même patrie. Derrière Jaafar se tenaient des hommes de Quraysh, déterminés à le ramener, lui et ses compagnons, à La Mecque. Devant lui se trouvait un souverain qui, d'un seul mot, pouvait soit les livrer à leurs poursuivants, soit leur accorder sa protection.

PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDLI

A cet instant, Ja'far n'avait avec lui ni arme, ni richesse, ni pouvoir. Il n'avait que le Coran.

L'émigration en Abyssinie fut le premier départ des musulmans contraints de fuir les persécutions de Quraysh afin de préserver leur foi. Ils choisirent une terre lointaine, au-delà de la mer, gouvernée par un roi chrétien réputé pour sa justice. Mais Quraysh ne les laissa pas en paix. Elle dépêcha des émissaires chargés de présents, afin de demander au Négus de renvoyer ces émigrés auprès des leurs.

Le roi refusa toutefois de statuer sur le sort de gens qui avaient cherché refuge dans son royaume sans les avoir d'abord entendus. Il les fit donc venir devant lui. Et ce fut Ja'far ibn Abî Tâlib qui prit la parole en leur nom.

Jaafar se tint devant le Négus. Il ne chercha ni à flatter le souverain, ni à injurier ses adversaires, ni à dissimuler la réalité de la religion apportée par Muhammad ﷺ.

Il lui parla d'un peuple plongé dans l'ignorance : ils adoraient les idoles, consommaient la chair des bêtes mortes, se comportaient mal envers leurs voisins et laissaient les puissants opprimer les faibles. Puis Dieu



Ph © Goddard Photography

leur envoya un Messenger dont ils connaissaient la lignée, la véracité et la loyauté. Celui-ci les appela à adorer Dieu seul, à dire la vérité, à restituer les dépôts qui leur étaient confiés, à entretenir les liens de parenté et à bien agir envers leurs voisins.

Le Négus lui demanda alors : « As-tu avec toi quelque chose de ce que votre Prophète a reçu de Dieu ? »

Jaafar répondit : « Oui. »

Le Négus lui dit : « Alors, récite-le-moi. »

A cet instant, Jaafar aurait pu réciter bien d'autres passages du Coran. Mais il choisit la sourate Maryam. Soudain, l'assemblée ne fut plus celle d'un roi examinant le sort d'étrangers venus chercher refuge. Le Coran transporta tous les esprits vers Marie et Jésus : « Mentionne, dans le Livre, Marie, lorsqu'elle se retira de sa famille en un lieu situé à l'Orient. Elle se mit à l'écart d'eux, derrière un voile. Nous lui envoyâmes alors Notre Esprit, qui se présenta à elle sous la forme d'un homme parfaitement constitué. Elle dit : "Je cherche refuge contre toi auprès du Tout Miséricordieux, si tu crains Dieu." Il répondit : "Je ne suis qu'un messenger de ton Seigneur, venu pour te faire don d'un fils pur." »

Jaafar poursuivit sa récitation. Il lut des versets évoquant Marie, dont le Négus connaissait le nom et qu'il vénérât, ainsi que Jésus, auquel le roi croyait et qu'il honorait profondément. Mais, cette fois, il entendait leur histoire racontée par le Coran.

Le récit rapporte que le Négus pleura jusqu'à en mouiller sa barbe, et que ses évêques pleurèrent eux aussi jusqu'à ce que leurs livres fussent trempés de larmes. Puis il déclara : « Ce que tu viens de réciter et ce qu'a apporté Jésus procèdent d'une seule et même source de lumière. » Une grande distance séparait pourtant les deux hommes, mais la sourate Maryam avait trouvé le point à partir duquel la parole pouvait établir un lien.

Et l'histoire ne s'arrêta pas à cette audience. Les deux émissaires de Quraysh tentèrent alors d'ouvrir un sujet plus délicat encore : que disaient donc ces musulmans au sujet de Jésus, fils de Marie ?

La question pouvait, à elle seule, renverser toute la situation. Jaafar et ses compagnons comparurent de nouveau devant le Négus, conscients que leur réponse pouvait leur coûter la sécurité qu'ils avaient trouvée auprès de lui. Pourtant, ils ne choisirent pas une réponse destinée à complaire au roi au détriment de leur foi. Jaafar déclara : « Nous disons de lui ce que notre Prophète nous a enseigné : il est le serviteur de Dieu, Son Messenger, Son Esprit et Sa Parole qu'Il a déposée en Marie, la Vierge pure. »

Le Négus prit alors une brindille à terre et expliqua que ce qu'avait dit Jaafar au sujet de Jésus ne s'écarterait de ce qu'il professait lui-même que de l'épaisseur de cette brindille. Ceux qui l'entouraient s'en émurent, mais il ne revint pas sur sa décision. Il rendit à Quraysh ses présents et accorda aux musulmans sa protection sur son territoire.

C'est ici que le récit trouve son plein accomplissement. Il avait commencé par une parole commune, mais il ne s'acheva pas dans une complaisance partagée. Il commença par ce qui rapproche les cœurs, puis il sut accueillir la vérité lorsque les points de divergence apparurent.

Jaafar ne prétendit pas devant le Négus que leurs différences n'existaient pas. Il ne modifia rien de sa foi pour gagner son approbation, et ne chercha pas davantage une formule ambiguë que chacun aurait pu interpréter à sa guise. Il lui récita le Coran, et ce qu'il choisit de réciter appartenait à la sourate Maryam, au récit de Marie et de Jésus, que la paix soit sur eux. Ainsi, c'est au cœur même du Coran que l'assemblée trouva le point à partir duquel la parole pouvait commencer.

Et c'est peut-être là l'un des enseignements les plus profonds de cette histoire : dialoguer ne consiste pas à dissimuler ce qui nous sépare, mais à savoir d'où faire commencer la parole. Lorsqu'un être humain cherche à atteindre le cœur d'un autre, il n'a pas besoin, pour commencer, d'énumérer tout ce qui les sépare. Il peut partir de ce qu'ils connaissent l'un et l'autre, de ce qu'ils honorent tous deux, d'un point où ils peuvent se tenir ensemble un instant, avant de poursuivre leur échange.

C'est précisément ce sens que le Coran exprime dans cette invitation explicite : « Dis : Ô gens du Livre ! Venez à une parole commune entre nous et vous. »

La « parole commune » n'est pas ici une formule vague destinée à dissimuler les divergences, le Coran lui-même en précise le contenu : « N'adorons qu'Allah et ne Lui associons rien. » C'est une invitation qui part d'un terrain partagé, sans pour autant transiger sur la vérité.

Plus de quatorze siècles plus tard, la scène de Jaafar devant le Négus continue d'adresser un message d'une grande simplicité à un monde où les paroles abondent tandis que l'écoute se raréfie : nous ne pouvons peut-être pas faire disparaître tout ce qui sépare les êtres humains, et ce n'est d'ailleurs pas ce qui nous est demandé. Mais nous pouvons chercher ce qui permet à une première parole d'être prononcée, à l'autre d'être entendu, et à la vérité d'être exposée sans crainte ni agressivité. Dans

l'assemblée du Négus se trouvaient des musulmans et des chrétiens, des émigrés et des habitants du pays, des hommes professant des croyances différentes. La sourate Maryam n'effaça pas ces différences. Elle fit autre chose : elle amena chacun d'eux, l'espace d'un instant, à écouter l'autre.

Peut-être est-ce là que commence la « parole commune » : non pas lorsque deux êtres en désaccord deviennent semblables, mais lorsqu'ils trouvent entre eux assez de vérité et de bien pour pouvoir se parler sans se combattre, et différer sans devenir ennemis.

Jaafar entra dans l'assemblée du Négus en étranger, craignant d'être livré à ses adversaires, il en ressortit sous protection. Entre son entrée et sa sortie, il y eut une sourate.



Léon XIV

UN HOMME DE PAIX

Lorsque, le 8 mai 2025, le cardinal Robert Francis Prevost apparut au balcon de la basilique Saint-Pierre après son élection comme pape de l'Église catholique, prenant le nom de Léon XIV, il devint ainsi le 267^e pontife de l'histoire, le premier pape né aux États-Unis d'Amérique et le premier issu de l'ordre de Saint-Augustin.

PAR AHMED MOUSSA

Son accession au siège pontifical ne fut toutefois pas le simple fruit de l'instant du conclave. Elle venait couronner un long parcours au cours duquel il avait successivement connu l'enseignement, les études, la vie religieuse, le sacerdoce, la mission et les responsabilités de gouvernement dans l'Église, avant de parvenir finalement au cœur même de l'institution catholique, à Rome.

Ce qui frappe dans la personnalité de Léon XIV, c'est que son nom pontifical lui-même renvoie à une tradition intellectuelle et spirituelle qui dépasse les frontières de la géographie. Avant d'être pape, il est augustinien, et c'est pourquoi saint Augustin demeure profondément présent dans son langage, dans sa manière de penser la société et dans sa vision de l'Église. Sa devise épiscopale, *In Illo Uno Unum*, « Dans l'Unique, nous sommes un », exprime précisément cette idée : les différences entre les êtres humains n'abolissent pas leur unité, et l'unité n'exige pas l'effacement des différences. Cette conviction réapparaîtra par la suite dans nombre de ses discours consacrés à l'Église, au monde, au dialogue et à la paix.

Dès le début de son pontificat, cette vision commença à se traduire par une présence au-delà de Rome. La Turquie et le Liban figurèrent parmi ses premières étapes internationales à la fin de l'année 2025. Puis vinrent, en 2026, ses voyages à Monaco, et dans plusieurs pays d'Afrique, notamment l'Algérie, le Cameroun, l'Angola et la Guinée équatoriale, ainsi qu'en Espagne, avant que ne se poursuivent ses déplacements hors d'Italie. Plus encore que la simple énumération de ces pays, ces voyages révèlent l'ampleur du champ dans lequel le pape entend inscrire son action : des Églises locales aux sociétés marquées par la pluralité des cultures et des religions, des questions de foi à celles de la paix, de l'unité et du vivre-ensemble.

Robert Francis Prevost est né à Chicago le 14 septembre 1955. Il grandit dans une famille étroitement liée au monde de l'éducation et à la vie de l'Église, puis fréquenta des établissements catholiques avant d'entreprendre des études de mathématiques à l'université Villanova, où il obtint son diplôme en 1977. Cette même année, il entra au noviciat de l'ordre de Saint-Augustin, ouvrant ainsi une étape qui allait marquer toute son existence. Pour lui, la vie religieuse fut bien davantage qu'un simple cadre spirituel : elle devint une école de vie communautaire, de service, de formation intellectuelle et de recherche du sens de la foi dans l'existence quotidienne. Il prononça ses premiers vœux le 02 septembre 1978, puis ses vœux solennels le 29 août 1981. A cette époque, il fut envoyé à Rome afin d'y étudier le droit canonique, avant d'être ordonné prêtre le 19 juin 1982.

Sa vie prit ensuite une autre direction lorsque son ordre l'envoya au Pérou. Il y commença, en 1985, un travail missionnaire et de formation, avant d'y retourner en 1988. Son rôle ne se limita pas au ministère sacerdotal : il participa à la formation des religieux, au service des paroisses ainsi qu'au travail du

séminaire. Cette expérience le conduisit à vivre pendant de longues années dans une réalité profondément différente de l'environnement américain où il était né. En 1998, il fut élu supérieur provincial de son ordre, puis revint aux États-Unis en 1999. Deux ans plus tard seulement, il fut élu prieur général de l'ordre de Saint-Augustin, fonction dans laquelle il fut reconduit en 2007.

Il se trouva ainsi à la tête d'un ordre présent dans de nombreux pays, acquérant une vaste expérience dans la conduite des institutions, l'accompagnement des personnes et la gestion de communautés issues de cultures différentes.

En 2013, il revint à Chicago. Mais l'étape suivante devait le conduire une nouvelle fois au Pérou : en 2014, il fut nommé administrateur apostolique du diocèse de Chiclayo, avant d'en devenir évêque en 2015. Cette même année, il acquit la nationalité péruvienne, devenant ainsi un homme lié à deux pays et à deux expériences ecclésiales et culturelles distinctes : une expérience américaine, celle de ses origines et de sa formation, et une longue expérience latino-américaine, façonnée par le ministère pastoral et le service de l'Église.

Rome entra de nouveau dans son parcours en janvier 2023, lorsque le pape François l'appela à présider le Dicastère pour les évêques. En septembre de la même année, il fut créé cardinal, avant d'être élevé, en février 2025, au rang de cardinal-évêque. Ainsi, lorsque Prevost entra au conclave de mai 2025, les cardinaux n'avaient pas devant eux un homme issu d'un parcours unique, mais un prêtre, un religieux, un enseignant, un canoniste, un évêque, un ancien supérieur général d'un ordre présent dans le monde entier, ainsi qu'un homme ayant vécu de longues années en Amérique latine avant de rejoindre le cœur de l'administration ecclésiale à Rome. Un tel itinéraire faisait de son élection à la fois l'ouverture d'une nouvelle étape et l'aboutissement d'un chemin commencé plusieurs décennies auparavant.

Si l'on revient à sa visite en France, celle-ci apparaît comme une étape particulièrement significative de son pontificat. Du 25 au 28 septembre 2026, son voyage commença à Paris, où il rencontra les autorités, les représentants de la société civile et le corps diplomatique, avant de se rendre au siège de l'UNESCO. Il rencontra ensuite les membres du clergé et les jeunes, puis poursuivit son voyage vers Lourdes, où il pria à la grotte de Massabielle et rencontra les évêques ainsi que les pèlerins. Enfin, il acheva son séjour à Metz par une rencontre interreligieuse et une autre placée sous le thème : « Aux racines de l'Europe pour la paix et l'unité ».

Pour lui, la France ne fut cependant pas un pays de plus inscrit au programme de ses voyages. Dans son discours au palais de l'Élysée, il rappela que la France occupait une place dans sa prière, évoquant notamment les racines normandes et béarnaises de sa famille. En route vers Paris, il expliqua également qu'il venait, comme dans les autres pays qu'il visitait, en disciple du Christ désireux d'annoncer la paix. A Paris, dans la cathédrale Notre-Dame, il parla de ce lieu comme de bien davantage qu'un simple monument : un espace où bat le cœur d'un peuple, et où passé et avenir se rencontrent. A Metz, sa visite prit quant à elle la forme d'un dialogue entre les religions et d'une réflexion sur les racines de l'unité européenne.

Ainsi, la France, souvent désignée dans la tradition catholique comme la « fille aînée de l'Église », devient dans ce parcours un lieu privilégié pour penser l'unité européenne, la paix et le dialogue. Autant de thèmes qui semblent prolonger naturellement la devise qu'il porte depuis son épiscopat : In Illo Uno Unum, « Dans l'Unique, nous sommes un ».

Ph © Marie-Christine Bertin / Diocèse de Paris



L'Appel de Metz :

le front commun des religions contre la violence

Six responsables de cultes en France ont signé, ce lundi 28 septembre à Metz, un appel commun à promouvoir la paix par l'éducation aux différentes religions, en présence du Pape Léon XIV.

PAR RAPHAËL GEORGY

Aucune signature n'avait été encore apposée sur le document que l'image était déjà hautement symbolique. Celle de six responsables de cultes en France, marchant de conserve autour du pape Léon XIV, à l'occasion de sa première visite officielle en France. À travers eux étaient présents bouddhisme, christianisme orthodoxe, protestantisme, judaïsme, islam et catholicisme.

L'appel s'ouvre par une référence aux rencontres d'Assise, quarante ans auparavant dans la ville de saint François en Italie. Le 27 octobre 1986, près de deux cents représentants de douze religions s'étaient réunis à l'appel du pape Jean-Paul II pour l'année internationale de la paix de l'ONU, en pleine guerre froide. Aujourd'hui, le contexte est encore marqué par les désordres du monde. « Les guerres et les violences se multiplient, les inégalités se creusent, les équilibres, notamment écologiques, de notre planète sont fragilisés et les transformations technologiques bouleversent nos sociétés, chamboulent nos valeurs universelles et fondamentales, et nos manières de vivre », décrit l'appel, avant d'affirmer : « Nous sommes convaincus que, dans chacune de nos communautés et de façon transversale, et dans nos cités, il est plus que jamais important d'éduquer au dialogue pour construire la paix. »

Les responsables de culte sont bien placés pour appeler à une introspection : « Car la paix se construit aussi au plus intime de chacun : dans notre capacité à reconnaître et à désarmer en nous-mêmes ce qui nourrit le rejet de l'aut-

re, la peur et la haine. »

Sans effacer les différences, l'appel se conclut par trois engagements : « Nous sommes différents par nos convictions religieuses mais nous sommes unis par la responsabilité de servir ensemble la paix dans le monde et le respect de la dignité de toute personne humaine. Aussi prenons-nous aujourd'hui trois engagements concrets : poursuivre avec assiduité un dialogue exigeant entre nous ; continuer à former nos jeunes générations à la connaissance mutuelle de nos traditions, et nous tenir ensemble, y compris dans l'adversité, pour œuvrer à la promotion de la justice et de la paix. »

On sous-estime la force de cet engagement des religions à mieux comprendre les différences qui les séparent, tant les tentations de défendre sa propre identité sont présentes dans toutes les religions.

Sans signer lui-même cet appel des responsables français, le pape Léon XIV a ensuite pris la parole pour appuyer plusieurs points du texte et même en dépasser quelques-uns. L'Appel affirme que le nom de Dieu ne peut jamais être invoqué pour justifier la violence et la haine ; le pape parle, lui, de profanation. « Rien de ce qui défigure la dignité humaine ne peut se réclamer d'une authentique inspiration divine », a-t-il ajouté avant de conclure par une exhortation : « Que la bonté infinie de Dieu et sa sagesse nous accompagnent et nous apprennent à vivre toujours davantage comme ses enfants, et comme des frères et sœurs les uns pour les autres. »



Ph © Marie-Christine Bertin / Diocèse de Paris

Les désordres du monde commandent aux responsables religieux de parler d'une même voix. Comme l'a rappelé le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-eddine Hafiz, l'un des six signataires, interrogé sur BFMTV : « Le pape est le chef de l'Église catholique. Je suis musulman. Mais je pense qu'il s'est élevé d'un degré : il arrive à porter un message qui est écouté par tout le monde. Ce sont

des mots qui me touchent, quand le Saint-Père s'exprime. »

Le texte de l'Appel a ensuite été remis à deux enfants, comme pour confier à la jeune génération la liberté de s'approprier comme elle l'entendra cet appel à la responsabilité. ■



Le dialogue

NÉCESSAIRE MAIS NON SUFFISANT

La visite du pape Léon XIV en France aura eu le mérite de remettre au premier plan une évidence trop souvent négligée : dans une société pluraliste, les religions ne peuvent se parler par procuration, à travers les polémiques médiatiques, les entrepreneurs identitaires ou les seules logiques sécuritaires.

PAR HANANE SAÏDI

À Metz, le chef l'Église catholique a demandé que le discours religieux contribue à « désarmer les cœurs et les mots » et a rappelé qu'invoquer Dieu pour justifier la violence ou l'oppression relevait d'une profanation.

Cette parole est évidemment bienvenue. Elle intervient dans une France traversée par la défiance, les fractures mémorielles, l'angoisse du déclassement social, les replis identitaires et les répercussions des guerres et surtout l'importation, jusque dans nos villes, des passions suscitées par les guerres du Moyen-Orient.

Cette réalité ne cesse d'accentuer une polarisation où la question religieuse devient facilement un instrument électoral notamment dans les discours et probablement aussi dans les stratégies des courants populistes.

C'est dans ce contexte que des représentants catholiques, protestants, juifs, musulmans, orthodoxes et bouddhistes ont choisi, à Metz, de prendre ensemble la parole en faveur du dialogue et de la paix.

Le geste n'est pas insignifiant. Mais il mérite d'être compris pour ce qu'il peut réellement produire (et pour ce qu'il ne peut pas produire).

Le dialogue interreligieux n'est ni une cérémonie de courtoisie ni la négation des désaccords théologiques. Il commence précisément par l'acceptation de différences irréductibles : les traditions ne disent pas la même chose de Dieu, de la révélation, du salut, du statut de Jésus, de la Loi ou de la communauté des croyants.

Cela dit, le dialogue rend possible autre chose : la connaissance mutuelle et la constitution de relations de confiance. Il permet aussi aux responsables religieux de poser un principe public élémentaire : aucune cause politique, aucun ressentiment national ou communautaire, aucune guerre lointaine ne peut autoriser l'antisémitisme, le racisme antimusulman ou la justification du meurtre.

Dans le contexte français, son utilité est donc concrète. Lorsque des responsables toutes les religions s'expri-

Ph © ED JONES / AFP



ment ensemble, ils empêchent que les citoyens soient enfermés dans l'idée que leurs appartenances religieuses commanderaient mécaniquement une hostilité mutuelle. Le message adressé au pape par les représentants des autres cultes l'a formulé avec justesse : la laïcité française, contrairement à une idée encore très répandue, n'est pas une religion ni un dogme, et elle ne demande ni aux religions de se taire ni de se confondre ; elle garantit la liberté de croire ou de ne pas croire, tout en renvoyant chacun à sa responsabilité dans la construction de la fraternité civique.

Il serait toutefois naïf d'imaginer que le dialogue inter-religieux, à lui seul, puisse résoudre les difficultés politiques et sociales, voire économiques que recouvre parfois le vocabulaire commode et pompeux du « vivre-ensemble ». Une déclaration commune ne répare pas un quartier abandonné par la puissance publique, ne résorbe pas la ségrégation résidentielle. Elle ne supprime pas les discriminations dans l'accès au logement ou à l'emploi.

Elle ne compense pas l'affaiblissement des services publics. Et elle ne suffit évidemment pas à apaiser les sentiments d'injustice qui, lorsqu'ils s'installent durablement, peuvent nourrir le ressentiment, le repli identitaire ou, dans certains cas, les dynamiques de radicalisation. Le dialogue ne remplace pas non plus l'action des autorités contre les violences antisémites, les discours antimusulmans, les atteintes visant les chrétiens ou toute autre forme de haine religieuse.

Dans un État de droit, la sécurité des personnes, la poursuite des auteurs, la protection effective des lieux de culte et l'application égale de la loi relèvent d'abord de la puissance publique, non de la volonté des confessions, aussi sincère soit-elle.

À vrai dire le dialogue ne saurait servir de paravent à un renoncement face aux idéologies qui refusent la pluralité. Il ne peut devenir une injonction asymétrique adressée aux seules victimes de la haine, ni une manière de relativiser les manifestations de rejet de l'Autre.



Dialoguer suppose un socle préalable : reconnaître la dignité égale des personnes, la liberté de conscience, le droit de changer de conviction, l'égalité femmes-hommes et la primauté du droit commun. On ne dialogue pas avec une idéologie qui récuse le principe même du pluralisme comme si l'on était face à un simple malentendu. Sans ce socle, le mot « dialogue » risque de masquer des rapports de force ou de devenir une injonction adressée davantage à ceux qui subissent la haine qu'à ceux qui la propagent.

Le rôle de l'État n'est pas d'arbitrer les vérités religieuses. La laïcité française lui interdit de privilégier une foi, mais elle l'oblige aussi à garantir la liberté de culte dans les limites de l'ordre public et l'égalité de tous devant la loi.

Cette politique doit être volontariste parce que l'espace commun ne se maintient pas spontanément. Il demande une école capable de transmettre des savoirs et une histoire partagée, des services publics présents dans tous les territoires, une politique urbaine qui refuse l'assignation

nation territoriale et une justice qui ne laisse pas s'installer le sentiment d'impunité. Le dialogue entre cultes devient alors un appui, non seulement un simple alibi. Léon XIV a inscrit son voyage dans une réflexion plus large sur la paix, l'Europe et la responsabilité des croyants dans un monde de guerres et de polarisation. À Metz, en référence à Robert Schuman, il a appelé l'Europe à mobiliser ses traditions de dialogue face aux volontés de domination qui alimentent les conflits contemporains. Cette perspective mérite d'être méditée : les religions peuvent contribuer à pacifier les imaginaires, à rappeler des limites morales et à entretenir des

solidarités que les institutions seules ne suffisent pas toujours à produire. Mais leur parole ne dispense jamais les gouvernements de leurs obligations. La paix civile n'est pas le produit d'une photographie de responsables religieux réunis autour d'un texte commun ; elle est le résultat d'une politique sociale, éducative et territoriale à la hauteur de l'enjeu.

Le dialogue interreligieux est donc indispensable, précisément parce qu'il n'est pas suffisant. Il peut ouvrir les portes et désamorcer les récits de haine pour créer les conditions d'une coexistence plus lucide. Il ne saurait, en revanche, se substituer à ce que seule la politique démocratique peut accomplir : garantir l'égalité, protéger les libertés fondamentales, faire respecter la loi et construire, au-delà des croyances, un destin civique commun et ainsi, à partir du cadre laïque, une espérance pour tous.



À chercher ce qui nous rassemble

Quand les différences deviennent des murs, cherchons les ponts. Le Coran nous enseigne une attitude essentielle envers ceux qui ne partagent ni notre foi, ni notre histoire, ni nos convictions : chercher ce qui peut nous réunir sans effacer ce qui nous distingue.

PAR CHEIKH KHALED LARBI

Allah ﷻ dit :

﴿قُلْ يَا أَهْلَ الْكِتَابِ تَعَالَوْا إِلَى كَلِمَةٍ سَوَاءٍ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ﴾
« Dis : « Ô gens du Livre ! Venez à une parole commune entre nous et vous. » »

CORAN, 3:64

Cette « parole commune » ne signifie pas que les croyants doivent abandonner leurs convictions ou nier leurs différences. Elle invite plutôt à rechercher un terrain de dialogue, de respect et de justice.

Le terme coranique سَوَاءٌ — sawā' évoque ce qui est commun, partagé et équitable. Le Coran reconnaît ainsi la diversité humaine :

﴿وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ لَجَعَلَكُمْ أُمَّةً وَاحِدَةً﴾
« Si Allah l'avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté. »

CORAN, 5:48

Et Il dit :

﴿وَجَعَلْنَاكُمْ شُعُوبًا وَقَبَائِلَ لِتَعَارَفُوا﴾
« Nous avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous connaissiez. »

Coran, 49:13

Le mot لَتَعَارَفُوا — li-ta'arafū, « afin que vous vous connaissiez », est particulièrement significatif. La différence n'est pas présentée comme une raison de se mépriser, mais comme une invitation à la connaissance mutuelle. Connaître l'autre ne signifie pas penser comme lui, cela signifie refuser de le réduire à une caricature.

CHERCHER LE COMMUN SANS EFFACER LE DIFFÉRENT

Dans une société plurielle comme la France, cette orientation possède une portée particulière. Nous ne par-



Ph © Meral Oral

tageons pas tous la même foi, les mêmes convictions ou les mêmes sensibilités, mais nous partageons une même société et une responsabilité commune envers l'avenir.

Nous pouvons nous retrouver autour de valeurs fondamentales : la dignité humaine, la protection de l'enfant, la solidarité, la justice, le respect des personnes vulnérables, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le refus de l'islamophobie et la recherche de la paix.

Le Prophète Mohammed ﷺ donna à cette fraternité humaine une expression remarquable lorsqu'il se leva devant le cortège funéraire d'un homme juif. Lorsqu'on lui rappela qu'il s'agissait d'un juif, il répondit : « N'est-ce pas une âme ? » ; (Sahih El-Boukhari et Sahih Mouslim). Avant l'appartenance, il y a donc l'être humain ; avant l'étiquette, il y a la dignité.

GHAZA : PRÉSERVER L'HUMANITÉ DANS LA SOUFFRANCE

Cette leçon prend une résonance particulière face à la situation de Ghaza. Les rapports humanitaires cités dans l'article décrivent les conséquences dramatiques de la guerre sur les populations civiles : morts, déplacements, bâtiments endommagés, difficultés d'accès aux soins, à l'eau, aux abris et à l'aide humanitaire.

Devant une telle souffrance, le croyant ne peut être indifférent. Mais son indignation doit demeurer guidée par la justice.

Défendre la vie des Palestiniens ne signifie pas haïr les Juifs.

Dénoncer la mort de civils ne signifie pas condamner une population entière.

Soutenir la dignité du peuple palestinien ne signifie pas nier la dignité d'un autre peuple.

Le Coran impose cette hauteur morale :

﴿وَلَا يَجْرِمَنَّكُمْ شَنَاٰنُ قَوْمٍ عَلَىٰ أَلَّا تَعْدِلُوا ۖ اَعْدِلُوا هُوَ اَقْرَبُ لِلتَّقْوٰى﴾
 « Que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Soyez justes : cela est plus proche de la piété. »

CORAN, 5:8

Rester juste lorsque nous sommes blessés constitue l'une des plus grandes exigences morales. Une injustice ne devient pas juste parce qu'elle frappe ceux que nous considérons comme nos adversaires, de même, la souffrance d'un être humain ne perd jamais sa valeur parce qu'il appartient à un autre peuple.

LE BIEN : UN LANGAGE COMMUN

Chercher ce qui nous rassemble ne signifie donc pas relativiser les injustices. Cela signifie construire un langage capable de défendre la justice sans produire de nouvelles haines.

Allah ﷻ dit :

﴿وَتَعَاوَنُوا عَلَى الْبِرِّ وَالتَّقْوٰى﴾
 « Entraidez-vous dans l'accomplissement du bien et de la piété. »

CORAN, 5:2

Le bien peut devenir un langage commun : aider une famille, visiter un malade, protéger un enfant, secourir une personne en détresse ou réconcilier deux personnes. Nous n'avons pas besoin d'être identiques pour agir ensemble.

CE QUE LE CORAN M'A APPRIS

Le Coran m'a appris que la différence n'est pas nécessairement une menace.

Il m'a appris à ne pas confondre désaccord et hostilité, différence et division, fermeté et haine.

Il m'a appris que je peux être fidèle à ma foi tout en respectant celui qui ne la partage pas, que je peux dénoncer une injustice sans déshumaniser celui que je considère comme mon adversaire, et que je peux rechercher une « parole commune » sans renoncer à mes convictions.

Dans un monde où les divisions se propagent rapidement, où les conflits franchissent les frontières et où les blessures collectives peuvent devenir des haines transmises de génération en génération, cette invitation cora-

nique demeure profondément actuelle.

Chercher ce qui nous rassemble ne signifie pas oublier ce qui nous différencie. C'est choisir de faire de nos différences un espace de dialogue plutôt qu'un motif de défiance.

Nous pouvons avoir des croyances différentes, des histoires différentes et des mémoires différentes. Mais lorsque l'enfant pleure, lorsque la famille souffre, lorsque l'injustice frappe ou lorsque la paix est menacée, demeure une vérité fondamentale : Ce qui nous rassemble est parfois plus grand que ce qui nous sépare.

Cherchons donc la parole commune : celle qui construit des ponts plutôt que des murs, celle qui défend la justice sans nourrir la haine, celle qui permet aux hommes de se comprendre plutôt que de se caricaturer.

Car celui qui cherche ce qui rassemble prépare déjà le chemin de la paix.



découvrons LA JEUNESSE FRANÇAISE -là DE CONFESSION MUSULMANE

43

UN DIALOGUE POUR FAIRE SOCIÉTÉ

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

Paris, lors de la venue du pape. Dans le jardin paisible d'une paroisse parisienne, un jeune homme est assis sur un banc. Il s'appelle Yassine. Dans ses mains, un petit exemplaire du Coran. A quelques mètres de lui, le père Antoine, prêtre catholique, vient de terminer une rencontre avec quelques paroissiens. Le jeune homme se lève pour le saluer.

Yassine :

— Mon Père, puis-je vous poser une question ?

Le père Antoine :

— Bien sûr, mon garçon. Une question sincère est toujours préférable à un préjugé silencieux.

Yassine :

— On parle beaucoup, ces jours-ci, de dialogue interreligieux à l'occasion de la venue du pape à Paris. Mais je me demande parfois ce que signifie réellement « dialoguer » avec une autre religion. Est-ce simplement se rencontrer, échanger quelques sourires et prononcer de belles paroles sur la paix ?

Le père Antoine, souriant :

— Peut-être que le véritable dialogue commence précisément lorsque nous cessons de nous contenter de belles paroles.

Yassine :

— Alors, qu'est-ce que dialoguer ?

Le père Antoine :

— C'est d'abord accepter de rencontrer une personne avant de rencontrer l'image que nous nous sommes fabriquée d'elle. Trop souvent, nous croyons connaître une religion parce que nous avons lu quelques articles sur Internet, entendu quelques discours ou regardé quelques vidéos. Mais connaître une religion à travers ses caricatures, ce n'est pas la connaître.

Yassine :

— Cela me rappelle un verset du Coran que j'aime beaucoup. Allah dit : « Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un homme et d'une femme et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous connaissiez. » (Coran, 49, 13.)

Le père Antoine :

— « Afin que vous vous connaissiez »... Voilà peut-être la première règle du dialogue : la connaissance précède le jugement.



Yassine :

— Et la connaissance peut conduire au respect.

Le père Antoine :

— Oui. Car lorsque je découvre réellement l'autre, je découvre qu'il n'est pas la caricature que j'avais imaginée. Il possède une histoire, une famille, une conscience, des convictions, des espérances. Et même lorsque nous ne partageons pas sa foi, nous pouvons reconnaître sa dignité.

Yassine :

— Mais respecter l'autre signifie-t-il que nous devons considérer toutes les croyances comme identiques ?

Le père Antoine :

— Non. Et c'est une confusion qu'il faut éviter. Le dialogue interreligieux ne consiste pas à effacer les différences théologiques. Vous êtes musulman, je suis chrétien. Nous avons des convictions qui ne sont pas identiques. Nous devons pouvoir les exposer avec sincérité.

Yassine :

— Sans chercher à humilier l'autre.

Le père Antoine :

— Exactement. Le respect ne signifie pas l'accord, le dialogue ne signifie pas la renonciation à ses convictions.

Yassine :

— Le Coran dit justement : « Et ne discutez avec les gens du Livre que de la manière la plus belle. » (Coran, 29, 46.)

Le père Antoine :

— Voilà une règle magnifique : même dans le désaccord, la manière de parler demeure importante. Une conviction profonde n'a pas besoin de mépris pour être défendue.

Yassine :

— Il y a pourtant une autre difficulté. Comment éviter que le dialogue ne devienne une sorte de compétition où chacun cherche à démontrer que sa religion est supérieure ?

Le père Antoine :

— En se souvenant que le but premier du dialogue n'est pas de vaincre, mais de comprendre. Nous pouvons parler de théologie, bien sûr. Nous pouvons expliquer nos croyances. Mais nous devons aussi apprendre à écouter.

Yassine :

— Écouter véritablement.

Le père Antoine :

— Oui. Pas écouter uniquement pour préparer sa réponse. Écouter pour comprendre ce que l'autre veut réellement dire.

Yassine referme doucement son livre.

Yassine :

— Vous savez, l'exemple des chrétiens de Najran me vient à l'esprit. Le Prophète Mohammed ﷺ les avait reçus à Médine. Ils ont dialogué avec lui sur des questions religieuses profondes, notamment au sujet de Jésus et de Marie. Ils n'étaient pas d'accord sur des points essentiels, mais le désaccord n'a pas supprimé le dialogue.

Le père Antoine :

— C'est une belle page de votre tradition. Elle nous rappelle qu'il est possible de demeurer profondément attaché à sa foi tout en accordant à l'autre le droit d'être entendu et respecté.

Yassine :

— Les récits de Sîra rapportent même qu'ils furent accueillis avec considération.

Le père Antoine :

— Et l'hospitalité est justement une autre dimension essentielle du dialogue. Accueillir quelqu'un, c'est lui dire : « Ta présence ne constitue pas une menace pour ma dignité. Je peux te recevoir sans cesser d'être moi-même. »

Yassine :

— Dans l'islam, le Prophète ﷺ a dit : « Que celui qui croit en Allah et au Jour dernier honore son hôte. »

Le père Antoine :

— Et cette hospitalité ne doit pas être réservée à ceux qui nous ressemblent.

Yassine :

— Elle devrait même être plus belle lorsqu'elle dépasse les frontières de nos appartenances.

Le père Antoine :

— Voilà ! ... Dans une société comme la France, nous ne vivons pas seulement côte à côte. Nous devons apprendre à vivre ensemble.

Yassine :

— Et vivre ensemble suppose de respecter ceux qui ne partagent pas notre foi.

Le père Antoine :

— Absolument. Le Coran dit : « Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus à cause de votre religion. » (Coran, 60, 8.)

Yassine :

— C'est une règle fondamentale : la différence religieuse ne justifie ni l'injustice ni l'hostilité.

Le père Antoine :

— Et le christianisme porte également cette exigence de respect et de fraternité envers autrui.

Un silence s'installe. Au loin, les bruits de la rue parisienne parviennent jusqu'au jardin.

Yassine :

— Ces jours-ci, Paris accueille le pape. Je me demande ce que cette visite devrait changer pour nous, musulmans.

Le père Antoine :

— Elle ne vous demande évidemment pas de renoncer à votre foi musulmane.

Yassine :

— Et elle ne vous demande pas davantage de renoncer à votre foi chrétienne.

Le père Antoine :

— Non. Mais elle peut être l'occasion de rappeler que les croyants ont une responsabilité particulière dans la construction de la paix sociale.

Yassine :

— Parce que nous avons tous les deux quelque chose à apporter à la société ?

Le père Antoine :

— Exactement. Le musulman et le chrétien peuvent être pleinement musulman ou chrétien mais tout autant, pleinement citoyen. Et tous deux peuvent contribuer à une société dans laquelle personne n'est obligé d'abandonner sa conscience pour respecter celle de son voisin.

Yassine :

— Alors le dialogue interreligieux ne doit pas rester enfermé dans les salles de conférences.

Le père Antoine :

— Certainement pas. Il commence dans le quartier, dans l'école, dans l'université, dans l'entreprise, dans l'immeuble, dans le voisinage.

Yassine :

— Parfois même autour d'une table.

Le père Antoine :

— Oui. Car il est difficile de haïr durablement quelqu'un dont on connaît le prénom, la famille, les préoccupations et les espérances.

Yassine :

— Finalement, nous revenons toujours à la même idée : mieux se connaître.

Le père Antoine :

— Pour mieux se comprendre.





Yassine :

— Mieux se comprendre pour mieux se respecter.

Le père Antoine :

— Et mieux se respecter pour mieux vivre ensemble.

Yassine :

— Et mieux vivre ensemble...

Le père Antoine, regardant Paris derrière les grilles du jardin :

— ... Pour faire société.

Yassine sourit.

Yassine :

— Alors, peut-être que le véritable dialogue interreligieux commence par une chose très simple : ne jamais demander à l'autre de devenir comme nous pour accepter de vivre avec lui.

Le père Antoine :

— Et peut-être que la véritable hospitalité consiste précisément à ouvrir sa porte sans fermer son cœur.

Les deux hommes se serrent la main.

Yassine :

— Au revoir, Mon père... J'ai bien aimé cet échange. Au plaisir de vous revoir.

Saint François d'Assise, pionnier du dialogue interreligieux

Le 4 octobre, l'Église catholique célèbre la mémoire de saint François d'Assise, l'un des saints les plus populaires et les plus aimés du monde chrétien. Fondateur de l'ordre des frères mineurs, il est connu pour avoir choisi une vie simple, fraternelle et joyeuse, au service des plus démunis. Saint François est également « Patron » de l'Italie, des animaux, de l'écologie et des non-violents.

PAR NASSERA BENAMRA

Le Saint François d'Assise a marqué un épisode important du dialogue entre les religions et ce, par sa rencontre avec le sultan d'Égypte Al-Kamil, à Damiette, en 1219. Cette rencontre intervient dans un contexte particulièrement difficile, celui de la cinquième croisade, alors que les armées chrétiennes assiègent la ville. François décide pourtant de traverser les lignes de front pour aller à la rencontre du souverain musulman. Un échange qui, huit siècles plus tard, reste associé à l'histoire des relations entre chrétiens et musulmans et à la question du dialogue entre les deux traditions religieuses.

QUI ÉTAIT SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ?

Saint François d'Assise est né à Assise, en Italie, vers 1181-1182, dans une famille aisée et est mort à Sainte-Marie-des-Anges le 3 octobre 1226, il est baptisé du nom de Jean, et est canonisé par Grégoire IX le 16 juillet 1228. Son père, Pietro Bernardone, était un riche marchand de draps. François grandit dans un milieu confortable et mène, dans sa jeunesse, une vie assez insouciance. Il aimait les fêtes, la musique et la poésie et rêvait de devenir chevalier. Il participa notamment à la guerre entre Assise et Pérouse, au cours de laquelle il a été emprisonné.



Cette période va progressivement changer sa vie, car après sa captivité et une maladie, François commence à s'interroger sur son existence et se rapproche de la prière. Il abandonne peu à peu ses ambitions et choisit une vie tournée vers Dieu et vers les plus pauvres. Il renonce finalement aux biens de sa famille et commence à vivre dans la pauvreté. Il s'occupe notamment des lépreux et participe à la restauration de petites églises en ruine autour d'Assise.

L'ŒUVRE DE SAINT FRANÇOIS, UN HÉRITAGE QUI PERDURE

L'œuvre de saint François d'Assise est d'abord liée à la fondation de l'ordre des frères mineurs, né au début du XIIIe siècle autour de son choix de vivre selon les enseignements de l'Évangile. Avec ses premiers compagnons, François fait de la pauvreté, de la fraternité et du service des autres les bases de cette nouvelle communauté. L'ordre va rapidement se développer et s'étendre dans différentes régions d'Europe, avant de se faire connaître dans de nombreuses parties du monde, il compte aujourd'hui environ 13 000 membres dans le monde.

Son influence ne s'arrête pas aux frères mineurs, son idéal donne également naissance à une véritable famille franciscaine, avec notamment les Clarisses, fondées autour de sainte Claire d'Assise, ainsi que différentes branches de religieux et de laïcs qui se réclament encore aujourd'hui de son héritage.



Ph © Fred de Noyelle | Godong

François d'Assise a également laissé plusieurs textes qui permettent de mieux comprendre sa pensée et sa spiritualité. Parmi eux figurent la règle de l'ordre, son testament, des prières et des textes consacrés à la louange de Dieu. « Le Cantique des créatures » reste toutefois l'un de ses écrits les plus connus. Dans ce texte, François célèbre Dieu à travers la création, la nature et les éléments.

UNE RENCONTRE DU PASSÉ QUI NOUS PARLE ENCORE AUJOURD'HUI

En 1219, la cinquième croisade se déroule en Égypte et les armées chrétiennes assiègent Damiette. C'est dans ce contexte de guerre que François d'Assise décide de se rendre auprès du sultan d'Égypte, Al-Malik al-Kamil. Une démarche qui n'est pas sans danger, puisque les deux camps sont face à face et que les déplacements entre les lignes sont difficiles et risqués.

Il se met en route avec l'un de ses compagnons, frère Illuminé et parvient à atteindre le camp musulman. Les deux religieux sont arrêtés par les soldats et conduits devant Al-Kamil. François lui explique la raison de sa présence et lui parle de sa foi chrétienne. Les récits franciscains rapportent que le sultan l'écoute avec attention. Après cet échange, il quitte le camp du sultan, escorté par ses hommes.

La rencontre de Damiette n'a pas mis fin à la guerre et François n'est pas parvenu à convertir le sultan. Mais cet

épisode a laissé une place particulière dans la mémoire franciscaine. Au milieu d'un conflit opposant deux camps, un religieux chrétien et un souverain musulman ont accepté de se rencontrer et d'échanger.

Huit siècles plus tard, cette rencontre continue d'être évoquée lorsqu'il est question de dialogue entre chrétiens et musulmans. Cette démarche reste aujourd'hui une référence pour ceux qui cherchent à favoriser la connaissance de l'autre et le dialogue entre les religions. Elle rappelle qu'au-delà des différences de croyances et des conflits qui peuvent opposer les hommes, la rencontre et l'écoute restent possibles.

800 ans plus tard, le 4 octobre, l'Église catholique célèbre la fête du Saint François d'Assise. Cette journée est l'occasion de rappeler son parcours, mais surtout les valeurs auxquelles il a consacré sa vie. La simplicité, la fraternité, la paix et l'attention portée aux plus fragiles occupent une place importante dans son message.

La fête de saint François est aussi liée à son rapport particulier à la création, à son attachement à la nature et aux animaux a contribué à faire de lui un religieux souvent associé à la protection de l'environnement.

Plus largement, le 4 octobre peut être l'occasion de se rappeler que le message de François d'Assise ne se limite pas à son époque. La fraternité, le respect de l'autre, le refus de la violence et la recherche de la paix restent des questions qui concernent encore nos sociétés.

Quand Allah n'a pas besoin d'un Livre

Il est des questions qui ne naissent pas du doute à l'égard de la foi, mais du désir de la comprendre. Des questions qui paraissent simples en apparence, mais qui, à mesure qu'on les approfondit, révèlent des dimensions plus profondes de la relation entre l'être humain et Dieu. Parmi elles se trouve une interrogation dont la formulation peut sembler audacieuse : Allah, exalté soit-Il, a-t-Il besoin d'envoyer des Livres aux hommes ?

PAR AHMED MOUSSA



Ph © tomertu

Si nous parlons d'Allah comme de l'Être parfait, qui se suffit à Lui-même et n'a nul besoin de Sa création, alors le mot même « besoin » mérite d'être examiné. Avoir besoin signifie manquer de quelque chose, sans quoi l'existence ne serait pas pleinement accomplie. Or, dans la conception monothéiste, Dieu n'est pas ainsi. Il n'a pas besoin de l'adoration de l'homme pour être Dieu, ni d'être connu de lui pour que Sa connaissance s'accroisse, ni d'un Livre pour que Son savoir soit complet. Tout ce que nous pouvons appeler un besoin appartient donc à l'être humain, non à Dieu.

Et c'est à partir de là que la question se déplace : si Dieu n'a pas besoin du Livre, alors qui en a besoin ?

Dans la perspective religieuse, le Livre ne vient rien ajouter à Dieu, il vient ajouter quelque chose à l'être humain. Il n'a pas pour fonction d'apprendre à Dieu qui Il est, mais d'apprendre à l'homme quelle est sa place dans l'existence, quelle responsabilité lui incombe dans ses actes, quelles sont les limites de sa liberté, et quel sens il peut donner à sa vie. La révélation apparaît alors non comme la réponse à un besoin divin, mais comme un acte adressé à un être limité, inscrit dans le temps, en quête de

vérité, mais soumis à l'influence du désir, de la peur, de l'intérêt, de son environnement et de sa culture.

Mais l'être humain ne pourrait-il pas parvenir à tout cela par sa seule raison ?

Oui, il le peut. Il peut interroger, raisonner, discerner et élaborer des systèmes moraux et philosophiques. Depuis les temps les plus anciens, l'être humain s'est interrogé sur la justice et l'injustice, le bien et le mal, la mort et le sens de l'existence, il s'est donné des lois et des principes sans nécessairement avoir lu de texte sacré. Mais la question ne s'arrête pas au simple fait que l'homme soit capable de penser. Car l'être humain lui-même change. Ce qui paraît relever d'une évidence rationnelle à une époque, peut devenir matière à controverse à une autre, ce qu'une société considère comme juste peut être tenu pour injuste par une autre, et ce qui naît comme un principe moral peut, sous l'effet du pouvoir et de l'intérêt, se transformer en instrument destiné à justifier ce que l'homme condamnait encore la veille.

C'est ici que l'on peut comprendre la révélation autrement : non comme une abolition de la raison, mais comme une parole adressée à l'être humain depuis au-

delà des limites de sa propre expérience, afin de placer devant son intelligence un critère qui l'invite à penser, à se remettre en question et à s'interroger.

A ce stade, le Livre réapparaît sous un jour nouveau : non comme un ensemble de prescriptions détachées de l'être humain, mais comme une parole qui le place face à lui-même. Il lui dit ce qu'il a été et ce qu'il devrait être, puis lui laisse l'espace du choix, l'inscrivant ainsi dans une responsabilité historique et le plaçant devant une épreuve plus profonde.

Car un commandement qui ne laisserait à l'être humain aucune possibilité de refuser ne constituerait pas une épreuve au sens plein du terme. C'est précisément ce que nous évoquions dans l'article précédent à propos de la responsabilité morale. ■

SABIL AL-IMAN

*éclats spirituel
de la semaine*

122



La paix commence par une parole

PAR CHEIKH KHALED LARBI

Une parole peut apaiser ou blesser, rapprocher les cœurs ou les éloigner. Dans l'Islam, la paix ne se réduit pas à l'absence de guerre : elle est une éthique de vie fondée sur le respect, la justice, la maîtrise de soi et la recherche de la réconciliation. Avant d'apprendre à maîtriser sa force, le croyant est appelé à maîtriser sa langue.

Allah ﷻ dit : « Et dis à Mes serviteurs d'exprimer les meilleures paroles. » (Coran, 17:53).

Le choix des mots n'est donc jamais anodin. Une parole peut consoler, éclairer et réconcilier, elle peut aussi humilier, diffamer et attiser la haine. Le Prophète Mohammed ﷺ a résumé cette responsabilité en disant : « Le musulman est celui dont les musulmans sont à l'abri de sa langue et de sa main. » (Sahih Mouslim).

La langue est citée avant la main : car bien souvent, la violence commence par une parole avant de devenir un geste.

LA PAIX NE SIGNIFIE PAS LE SILENCE DEVANT L'INJUSTICE

L'Islam n'enseigne pas une paix faite de passivité. Il enseigne une paix fondée sur la justice, y compris lorsque nous sommes confrontés à ceux que nous désapprouvons ou qui

nous ont blessés. Allah ﷻ dit : « Que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Soyez justes : cela est plus proche de la piété. » (Coran, 5:8)

Cette règle demeure essentielle : désapprouver n'autorise pas à déshumaniser, souffrir n'autorise pas à devenir injuste, et combattre une injustice ne doit pas nous conduire à en commettre une autre. A l'époque des réseaux sociaux, où quelques se-



condes suffisent pour diffuser une accusation, une insulte ou une image destinée à provoquer la colère, cette responsabilité prend une dimension nouvelle. Chacun dispose désormais d'une tribune, chacun doit donc mesurer davantage la portée de ses paroles.

RÉCONCILIER EST UNE ŒUVRE DE FOI

Le Coran fait de la réconciliation une véritable œuvre spirituelle : « Les croyants ne sont que des frères. Établissez donc la concorde entre vos frères. » (Coran, 49:10). Réconcilier n'est pas une faiblesse. Il faut parfois davantage de courage pour maîtriser sa colère que pour répondre à une provocation. Il est facile de rendre une insulte, il est plus noble de préserver sa dignité. Il est facile d'entretenir une rancune, il est plus difficile de chercher une issue. Dans la famille, entre voisins, au travail, dans la mosquée ou entre communautés, la paix commence parfois par quelques mots simples : « Parlons-en. » « Je t'ai peut-être mal compris. » « Pardonne-moi. »

Ces paroles ne diminuent pas celui qui les prononce : elles témoignent au contraire de sa maîtrise de soi et de sa volonté de préserver le lien.

GHAZA : DÉFENDRE LA JUSTICE SANS PERDRE NOTRE HUMANITÉ

Cette éthique prend une résonance particulière face aux souffrances des populations civiles à Gaza. Les rapports humanitaires des Nations unies continuent de documenter les conséquences dramatiques du conflit sur les civils, notamment les morts, les destructions, les déplacements et les difficultés d'accès à l'eau, aux soins, au logement et à l'aide humanitaire. Face à une telle souffrance, la parole musulmane doit être ferme sans être haineuse, solidaire sans être aveugle, indignée sans devenir injuste. Affirmer que la vie d'un enfant palestinien possède la même dignité que celle de tout autre enfant n'est pas un acte de haine : c'est un principe de justice.

Pleurer Gaza n'autorise pas à haïr un peuple.

Défendre les Palestiniens n'autorise

pas à mépriser les Juifs.

Condamner les violences contre des civils n'autorise pas à appeler à la violence contre d'autres civils.

La justice ne change pas de visage selon l'identité de celui qui souffre. Allah ﷻ dit : « La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur. » (Coran, 41:34).

Le verset ne nous demande pas de nier le mal, il nous enseigne la manière de lui répondre : sans renoncer à la vérité, à la justice ni à notre humanité.

FAIRE DE NOTRE PAROLE UN REFUGE

La paix commence bien avant les négociations entre États. Elle commence dans nos maisons, nos écoles, nos quartiers, nos mosquées et jusque dans nos téléphones.

Avant de parler ou de publier, demandons-nous :

Cette parole informe-t-elle ou enflamme-t-elle ?

Rassemble-t-elle ou divise-t-elle ?

Défend-elle la justice ou nourrit-elle la haine ?

Le Prophète ﷺ nous a donné une règle simple : celui qui croit en Allah et au Jour dernier doit dire le bien ou se taire. La paix devient alors une pratique quotidienne : lorsqu'un père apprend à son enfant à ne pas humilier son camarade, lorsqu'un jeune refuse de partager un contenu haineux, lorsqu'un voisin choisit le dialogue plutôt que l'affrontement, lorsqu'une communauté refuse les amalgames, lorsqu'un croyant défend la justice sans perdre sa miséricorde.

Car peut-être que la paix commence par une décision intérieure : ne jamais laisser notre douleur nous voler notre humanité.

Une parole peut blesser, une parole peut réparer, une parole peut diviser, une parole peut rassembler.

Choisissons donc des mots qui apaisent les cœurs et éclairent les esprits : lorsque la parole devient justice, la paix devient espérance. ■



Invocation



Ô Allah,

rassemble nos cœurs
autour du bien,
fais naître
entre nous l'amour
et la miséricorde,
et fais de nos paroles
des paroles de vérité,
de sagesse et de paix.

Ô Allah,

guide-nous vers
une parole commune,
celle où nous nous
retrouvons dans
la justice, la dignité
et le respect de chaque
être humain,
fais de nos différences
une occasion
de nous connaître,
et non un prétexte
à la division
ou à l'hostilité.

*Âmîn ô Seigneur
des univers*

La Moubahala : fermeté dans la foi et éthique du vivre- ensemble

D'après Hudhayfa qu'Allah l'agrée
qui rapporte :

« El 'Aqib et Es-Sayyid, les deux chefs de Najran, vinrent trouver le Messenger d'Allah ﷺ avec l'intention de procéder à la Moubahala. L'un d'eux dit alors à son compagnon : "Ne le fais pas ! Par Allah, s'il est véritablement un Prophète et que nous procédons à la Moubahala contre lui, nous ne connaîtrons jamais la réussite, ni nous-mêmes, ni notre descendance après nous."

Ils dirent ensuite : "Nous t'accorderons ce que tu nous as demandé. Envoie avec nous un homme digne de confiance et n'envoie avec nous qu'un homme digne de confiance." Il répondit : "J'enverrai, assurément, avec vous un homme véritablement digne de confiance."

Les Compagnons du Messenger d'Allah ﷺ se mirent alors à espérer être choisis pour cette mission. Il dit : "Lève-toi, Ô Abou 'Oubayda ibn El-Jarrāh !" Lorsqu'il se leva, le Messenger d'Allah ﷺ dit : "Voici le dépositaire de confiance de cette communauté". »

RAPPORTÉ PAR EL-BOUKHARI DANS SON SAHIH, LIVRE DES EXPÉDITIONS MILITAIRES, CHAPITRE « LE RÉCIT DES GENS DE NAJRAN », N° 4380, AINSI QUE DANS LE LIVRE DES MÉRITES, CHAPITRE « LES MÉRITES D'ABOU 'OUBAYDA IBN EL-JARRĀH », N° 3745, MOUSLIM DANS SON SAHIH, LIVRE DES MÉRITES DES COMPAGNONS, CHAPITRE « PARMI LES MÉRITES D'ABOU 'OUBAYDA », N° 2420, ÉGALEMENT RAPPORTÉ PAR EL-HĀKIM DANS EL-MOUSTADRAK, N° 5250, ET-TIRMIDHÎ DANS SES SUNAN, N° 2999, ET AHMAD DANS SON MUSNAD, N° 1608.



Ph © Gilles Rivest

Ce hadith relate un épisode de l'histoire de la délégation des chrétiens de Najran, venue auprès du Messager d'Allah ﷺ pour débattre de la foi et de la mission prophétique. Après le dialogue et l'exposé de la vérité par le Prophète ﷺ, la discussion parvint au stade de la Moubahala.

La Moubahala consiste, dans ce contexte, à invoquer Allah afin qu'Il fasse tomber Sa malédiction et Son châtiment sur celui des deux partis qui ment. Il s'agit d'une démarche d'une grande gravité, qui ne saurait être assimilée aux discussions ordinaires, ni utilisée pour mettre un contradicteur dans l'embarras ou satisfaire un désir de victoire personnelle.

Ce qui retient particulièrement l'attention dans ce hadith, c'est que les deux hommes qui envisageaient la Moubahala renoncèrent à cette démarche lorsqu'ils prirent conscience de la gravité de l'enjeu. L'un d'eux dit à son compagnon : « Ne le fais pas ! », exprimant ainsi leur crainte des conséquences de la Moubahala si Mohammed ﷺ était véritablement un Prophète. Ils choisirent alors de conclure la paix et demandèrent au Prophète ﷺ de leur envoyer un homme digne de confiance. Il choisit pour cette mission Abou 'Oubayda ibn El-Jarrāh, qu'Allah l'agrée, et dit à son sujet : « Voici le dépositaire de confiance de cette communauté. »

Cette scène met en lumière la place éminente de l'amāna, la confiance et la loyauté, dans l'islam. Lorsqu'il s'agit de préserver les engagements, les droits et les relations entre les personnes, la confiance constitue une qualité fondamentale.

Le hadith rappelle également un principe essentiel de la foi musulmane : le musulman croit à ce que le Noble Coran a révélé comme fondements de la foi. Il affirme que la mission de Mohammed ﷺ est véridique, que le Noble Coran est la Parole d'Allah et que l'Islam est la religion qu'Allah a agréée pour Ses serviteurs. Il s'agit là d'un élément explicite de la croyance sur laquelle repose la foi

du musulman. Ce principe demeure établi, quelles que soient les croyances et les convictions des autres.

Dans le même temps, la fermeté dans la foi n'empêche nullement le musulman de traiter celui qui diffère de lui avec justice, bienfaisance, bon voisinage et respect des engagements. Le Noble Coran enseigne : "Allah ne vous interdit pas d'être bons et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus à cause de votre religion et ne vous ont pas expulsés de vos demeures. Certes, Allah aime les équitables" (El-Moumtahana : 8)

Il convient ainsi de distinguer la divergence dans les croyances de la manière de traiter celui qui est différent de nous. Notre divergence doctrinale avec les adeptes d'autres religions est clairement établie par les textes de la Révélation, notamment concernant la conception de la prophétie, de la révélation et de la nature de 'Isā - Jésus - عليه السلام. Cette divergence demeure aussi longtemps que subsistera ce monde. Le Noble Coran nous enseigne d'ailleurs que la diversité et la divergence entre les hommes font partie de la réalité humaine : "Et si ton Seigneur l'avait voulu, Il aurait fait des hommes une seule communauté. Or, ils ne cessent de diverger, sauf ceux auxquels ton Seigneur a fait miséricorde." (Hûd : 118-119)

La persistance de ces divergences dans le domaine de la foi ne signifie toutefois pas l'absence de paix, de sécurité et de coopération dans la vie commune. Des personnes peuvent avoir des croyances différentes, vivre au sein d'une même société, respecter les droits les uns des autres, préserver la sécurité et la dignité de chacun, coopérer dans le bien et s'unir face à l'injustice et à l'agression.

Telle est l'une des orientations majeures du Livre d'Allah et de la Sunna : fermeté dans la foi, justice dans les relations, respect des engagements, considération de la dignité humaine et coexistence pacifique avec celui qui est différent.

Quant à la Moubahala, elle ne saurait être considérée comme une démarche ouverte à toute divergence, ni comme une formule à brandir dans les débats et les controverses. Il s'agit d'une affaire grave, qui intervient dans des questions doctrinales majeures, après que la vérité a été exposée et que les preuves sont devenues claires. Elle ne doit donc jamais se transformer en instrument de querelles personnelles, de disputes ou de polémiques sur les réseaux sociaux.

L'examen de ce hadith nous montre également que la force de la conviction religieuse n'a nul besoin de s'accompagner d'une offense envers celui qui pense autrement, et que le vivre-ensemble pacifique ne signifie nullement renoncer aux fondements de la foi. Le musulman peut exprimer avec clarté ce en quoi il croit, tout en respectant celui qui diffère de lui et en vivant avec lui dans la paix et la sécurité, dans le respect de la justice, des engagements et de la dignité de chacun.

La foi demeure ferme, les valeurs morales demeurent fermes, la justice demeure un principe constant, quant aux divergences entre les êtres humains, elles perdureront jusqu'au jour où Allah héritera de la terre et de ceux qui y vivent.

MIZAN EL-QADHAYA

Les affaires contemporaines à la lumière du texte et de la sagesse

42

La Moubahala : un moyen de faire triompher la vérité ou une pratique pour tout débat ?

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

Nous souhaitons la bienvenue à nos chers lecteurs dans leur rubrique *Mizan El-Qadhaya*, où nous nous attachons à examiner certaines questions qui suscitent de nombreux débats, à la lumière des textes de la Révélation, des enseignements des savants et des finalités de la Loi islamique. Parmi les questions qui méritent réflexion : la Moubahala constitue-t-elle un moyen légitime dans toute controverse, ou s'agit-il d'une démarche exceptionnelle à laquelle on ne recourt qu'après que la preuve a été établie ? Est-elle liée aux divergences touchant à la religion et à la croyance, ou peut-elle également concerner d'autres questions ?

Dans son sens religieux, la Moubahala consiste, pour les deux parties qui y prennent part, à se tourner vers Allah, Exalté soit-Il, et à Lui demander de faire retomber Sa malédiction et Son châtiment sur celle des deux parties qui serait dans le mensonge. Son fondement est établi dans le Noble Coran, dans la Parole d'Allah, exalté soit-il, "A ceux qui te contredisent à son propos, maintenant que tu en es bien informé, tu n'as qu'à dire: «Venez, appelons nos fils et les vôtres, nos femmes et les vôtres, nos propres personnes et les vôtres, puis proférons exécution réciproque en appelant la malédiction d'Allah sur les menteurs". (El-Imran: 61)

Un élément mérite ici une attention particulière : l'ordre dans lequel le verset présente les choses. Allah exalté soit-il dit : « après que le savoir t'est parvenue », puis vient la Moubahala. Le verset la situe ainsi à un stade avancé de la confrontation des arguments, après l'acquisition du savoir, l'explication et l'établissement de la preuve.

Cela correspond au récit de la délégation des chrétiens de Najran. Un dialogue eut lieu avec le Prophète ﷺ au sujet de Isâ (Jésus), paix sur lui. Le Coran leur exposa la vérité à ce sujet, puis vint l'invitation à la Moubahala. Il est authentiquement rapporté dans Sahih Mouslim que, lorsque fut révélé le verset relatif à la Moubahala, le Prophète ﷺ appela 'Alî, Fatima, El-Hasan et El-Husayn, qu'Allah les agrée, puis dit : « Ô Allah, voici les membres de ma famille. »

Une autre question se pose alors : la Moubahala est-elle réservée aux questions relevant de la croyance ?

Le verset fut certes révélé à propos d'une question doctrinale majeure, concernant la réalité de Isâ, paix sur lui, et c'est dans ce domaine que son fondement apparaît de la manière la plus manifeste. Toutefois, plusieurs savants ont considéré que son application ne se limitait pas à ce seul contexte. Ils ont notamment évoqué des récits rap-

portant que certains Compagnons et savants avaient proposé la Moubahala dans d'autres questions, notamment dans des questions juridiques ou scientifiques.

Des récits en ce sens ont été rapportés au sujet d'Ibn 'Abbâs et d'Ibn Mass'oud, qu'Allah les agrée. Des savants ont également mentionné des cas de Moubahala, ou d'invitation à celle-ci, dans des périodes postérieures. Ceux qui ont retenu une conception plus large de son champ d'application considèrent ainsi que l'essentiel réside dans l'importance de la question, la clarté de la preuve, la persistance de la divergence après l'explication et l'existence d'un intérêt religieux légitime.

Mais une question essentielle demeure : cela signifie-t-il que toute divergence peut se transformer en Moubahala ? Il convient ici de faire preuve de mesure. La Moubahala constitue une démarche grave, puisqu'elle remet l'issue de la controverse entre les mains d'Allah exalté soit-il. Elle ne saurait donc devenir une réaction précipitée à l'occasion d'un échange ordinaire, ni un moyen de mettre son interlocuteur dans l'embarras.

Les savants ont ainsi mentionné plusieurs conditions : que la question soit réellement importante, que la preuve soit claire, que l'argumentation ait été exposée à l'interlocuteur et qu'il persiste dans sa position malgré cette clarification. Ils ont également souligné la nécessité d'un intérêt religieux reconnu et d'une intention sincère, orientée vers la recherche de la vérité, loin de la volonté de satisfaire son amour-propre ou de se réjouir de l'humiliation de l'autre.

C'est ici que se distingue clairement le débat de la Moubahala. Le débat repose sur les preuves, la discussion et l'examen des arguments, tout en laissant ouverte la possibilité de revenir à la vérité lorsqu'elle apparaît. La Moubahala intervient à un stade ultérieur, lorsque la controverse persiste malgré une part substantielle d'explication et d'établissement de la preuve.

Faire de la Moubahala l'aboutissement systématique de toute discussion scientifique ou juridique dénature donc sa finalité. De même, le refus d'une partie de participer à une Moubahala ne suffit nullement, à lui seul, à établir son erreur ou son mensonge. L'acceptation ou le refus de la Moubahala ne saurait tenir lieu de preuve : le jugement sur les positions demeure fondé sur les arguments et les

preuves.

Il est également remarquable que le Coran, lorsqu'il évoque la Moubahala, ouvre auparavant la voie au dialogue et à l'explication. Allah exalté soit-il dit : "O gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous..." (El Imran, 3:64).

Le chemin commence ainsi par la parole, se poursuit par l'argument et l'explication, tandis que la Moubahala intervient dans un cadre particulier.

Quant à savoir si la Moubahala est propre au Prophète ﷺ ou si son principe s'étend également à la communauté, cette question a fait l'objet de divergences parmi les savants. Plusieurs d'entre eux ont retenu la généralité de son principe, en s'appuyant notamment sur ce qui a été rapporté de certains Compagnons et des savants venus après eux. Les modalités de sa mise en œuvre et ses conditions demeurent toutefois soumises à l'examen et à l'effort d'interprétation des savants.

A la lumière de l'ensemble de ces éléments, il apparaît que la Moubahala est légitime dans son principe, mais qu'elle ne constitue pas une pratique ordinaire du débat. Elle apparaît avec une particulière évidence dans les grandes questions religieuses, tandis que certains savants ont admis son recours dans d'autres domaines lorsque ses conditions sont réunies et qu'un besoin réel ainsi qu'un intérêt religieux le justifient.

Dans les divergences scientifiques, le principe demeure donc la recherche de la vérité par la preuve, l'écoute attentive et le retour au texte et à l'argument lorsqu'ils apparaissent avec clarté. Dans la perspective de la Loi islamique, le débat est un moyen de parvenir à la vérité, non une scène destinée à satisfaire l'ego.

Et lorsque les interlocuteurs en viennent à envisager la Moubahala, ils doivent prendre conscience que le débat entre alors dans un registre plus grave qu'une simple controverse : se tourner vers Allah, exalté soit-il, dans une telle circonstance exige sincérité envers Lui et sincérité envers soi-même.

La Moubahala a donc son domaine, sa gravité et ses conditions. La sagesse consiste à lui préserver cette place : elle vient après la preuve, dans les questions qui le justifient, avec un cœur qui recherche la vérité avant de rechercher la victoire.

“Si l’un de vous croyait en une pierre, elle lui serait bénéfique”

Parmi les formules que l’on entend parfois dans certains cercles, ou que l’on retrouve dans des écrits qui visent à exhorter et inciter, figure cette parole : « Si l’un de vous croyait en une pierre, elle lui serait bénéfique. » Il arrive que son sens soit attribué au Prophète ﷺ. On entend généralement par-là, encourager la force de la conviction et souligner que la croyance et la confiance d’une personne peuvent contribuer à l’obtention d’un bienfait.

Cependant, malgré sa brièveté, cette formule soulève une difficulté importante, car elle touche à une question particulièrement délicate en matière de croyance : d’où viennent réellement le bienfait et le préjudice ? Le simple fait de croire en une chose suffit-il à faire de celle-ci une cause de bienfait ? Et quelle place cette parole occupe-t-elle au regard de la Sunna prophétique authentique ?

PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

Ph © Sara



PREMIÈREMENT : PRÉSENTATION DU « HADITH », DÉTERMINATION DE SON DEGRÉ D’AUTHENTICITÉ ET RAISONS DE SA DIFFUSION

La formule : « Si l’un de vous croyait en une pierre, elle lui serait bénéfique » n’est pas établie comme étant un hadith du Prophète ﷺ sous cette formulation. Il n’est donc pas permis de la lui attribuer comme faisant partie de sa Sunna. Bien au contraire, les savants ont indiqué qu’elle ne repose sur aucun fondement et qu’elle relève des paroles mensongèrement attribuées au Prophète ﷺ.

Cette formule s’est néanmoins largement répandue et a souvent été citée dans des développements consacrés à la certitude, à la confiance placée en Allah et à la bonne opinion que l’on doit avoir de Lui, au point que certains ont fini par croire qu’il s’agissait d’un texte prophétique dont le sens devait être compris selon son apparence immédiate.

Or, la notoriété d’une parole ne saurait suffire, à elle seule, à établir son authenticité. Les hadiths prophétiques sont soumis à des critères précis, bien connus des spécialistes du hadith, et étudiés dans le cadre de la science de la terminologie et de la critique du hadith.

Parmi les raisons qui ont sans doute contribué à la diffusion de cette formule, il y a le fait que son sens apparent semble, de prime abord, rejoindre une vérité



religieuse authentique : la certitude en Allah et la confiance placée en Lui, comptent parmi les plus grandes causes de la force et de la fermeté du croyant. Sa formulation brève, facile à mémoriser et à transmettre, a également favorisé sa circulation d'un cercle à l'autre, notamment dans certains milieux où l'on cherche à se rapprocher du Très-Haut par des pratiques qui s'apparentent fortement à l'associationnisme, lorsqu'elles ne constituent pas elles-mêmes une forme manifeste de polythéisme.

DEUXIÈMEMENT : SOUMETTRE CETTE FORMULE À LA LUMIÈRE DE LA SUNNA TRANSMISE

Si l'on veut examiner cette formule à la lumière du Coran et de la Sunna, il convient avant toute chose d'établir un principe fondamental : le bienfait comme le préjudice sont entre les mains d'Allah Le Très-Haut. Lui seul est Celui qui accorde le bien et qui écarte le mal, sans associé aucun.

Quant aux causes, elles ne possèdent, par elles-mêmes, aucun pouvoir autonome d'action ou d'influence.

Allah ﷻ dit : « Et si Allah te touche d'un mal, nul autre que Lui ne peut l'écarter, et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce » (Younous, 10:107).

Et Il dit également : « Dis : "Voyez-vous ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ? Si Allah me voulait un mal, seraient-ils capables de dissiper ce mal ? Ou s'Il me voulait une miséricorde, pourraient-ils retenir Sa miséricorde ?" » (Ez-Zoumar, 39:38).

TROISIÈMEMENT : L'ALTERNATIVE AUTHENTIQUE ISSUE DE LA SUNNA TRANSMISE

Au lieu de diffuser cette formule non établie et mensongèrement attribuée au Prophète ﷺ, il existe des textes prophétiques authentiques qui expriment le sens recherché de manière bien plus claire et plus précise. Parmi les plus complets figure cette parole adressée par le Prophète ﷺ à Ibn 'Abbâs, qu'Allah les agrée tous deux : « ... Sache que si toute la communauté se réunissait pour t'apporter quelque bien, elle ne pourrait t'être bénéfique que par ce qu'Allah a déjà décrété en ta faveur, et si elle se réunissait pour te causer quelque tort, elle ne pourrait te nuire que par ce qu'Allah a déjà décrété à ton encontre... » (Rapporté par Et-Tirmidhî).

Ce texte enracine dans l'âme l'une des plus grandes significations de la certitude : le bienfait et le préjudice sont déterminés par Dieu, et les créatures ne détiennent, pour l'être humain, aucun pouvoir en dehors de ce que Dieu a voulu et décrété.

On peut également citer cette parole du Prophète ﷺ : « ... Attache-toi à ce qui t'est profitable, demande l'aide d'Allah et ne faiblis pas. » (Rapporté par Mouslim).

Ce hadith réunit, en quelques mots, deux principes fondamentaux.

Il s'agit, d'une part, de mettre en œuvre les causes et les moyens appropriés, conformément à sa parole : « Attache-toi à ce qui t'est profitable », et, d'autre part, de placer sa confiance en Allah, conformément à sa parole : « Demande l'aide d'Allah ».

Ainsi, le croyant n'adopte pas une attitude passive en délaissant les moyens, sous prétexte de confiance en Le Tout-Puissant, il ne s'attache pas non plus aux causes au point d'oublier Celui qui leur donne leur efficacité. Il œuvre plutôt en recherchant ce qui lui est bénéfique, sollicite l'aide de Dieu et sait que les résultats demeurent entre les mains d'Allah, exalté soit-Il.

Tel est l'équilibre enseigné par la Sunna : recourir aux causes, tout en gardant un cœur qui ne s'attache qu'à Allah.

EN CONCLUSION

La formule « Si l'un de vous croyait en une pierre, elle lui serait bénéfique » n'est pas établie comme étant un hadith du Prophète ﷺ. Il n'est donc pas correct de la transmettre comme faisant partie de ses paroles. L'enseignement prophétique authentique est à la fois plus éloquent et plus juste. Le Prophète ﷺ a dit : « ... Attache-toi à ce qui t'est profitable, demande l'aide d'Allah et ne faiblis pas. » (Rapporté par Mouslim).

Il a également dit ﷺ : « ... Sache que si toute la communauté se réunissait pour t'apporter quelque bien, elle ne pourrait t'être bénéfique que par ce qu'Allah a déjà décrété en ta faveur... » (Rapporté par Et-Tirmidhî).

Ainsi, la Sunna nous enseigne à recourir aux causes sans leur vouer un attachement qui revient à les idéaliser, à placer notre confiance en Allah sans négliger les moyens, et à emplir notre cœur de certitude sans confondre la véritable certitude avec l'illusion.

Ce qui est demandé à l'être humain n'est donc pas de croire en une pierre dans l'espoir qu'elle lui procure un bienfait, mais de croire en Allah, Celui qui accorde le bien et permet le mal, Celui entre les mains de qui se trouvent le bienfait et le préjudice, puis de recourir aux causes et aux moyens qu'Il a permis de mettre en œuvre.



Notre mosquée | n°84

Septembre, un **centenaire** au rythme **international**

PAR NASSERA BENAMRA

Le centenaire de la Grande Mosquée de Paris ne se célèbre pas uniquement à travers les récits de son histoire ou des événements organisés entre ses murs. Au fil des mois, cet anniversaire donne aussi à voir une Grande Mosquée ouverte sur le monde, attentive aux cultures, aux savoirs et aux expressions du patrimoine musulman dans leur diversité.

Ce mois de septembre en a particulièrement témoigné, de l'art du jardin oriental à la calligraphie arabe, du Coran à la formation des futurs acteurs du culte musulman, plusieurs rendez-vous ont réuni des participants venus de différents horizons et donné à ce centenaire une dimension résolument internationale.

DE BERLIN À PARIS, UN JARDIN AU CŒUR DU CENTENAIRE

Le 17 septembre, la Grande Mosquée de Paris inaugurait l'exposition « Le Jardin Oriental-Islamique de Berlin » qui dure jusqu'au 15 octobre, de l'architecte paysagiste Kamel Louafi, en présence de l'artiste, qui a présenté son travail.

Inspiré des grandes traditions paysagères du monde musulman, de Tlemcen à l'Alhambra, ce jardin conçu à Berlin raconte à sa manière les traversées culturelles entre les rives de la Méditerranée et l'Europe. A travers cette exposition, la Grande Mosquée accueille ainsi une création qui fait dialoguer plusieurs géographies.

Cette exposition a permis l'expression de la verdure et du décor du jardin, de dialoguer avec un langage artistique, à travers un espace où l'Orient et l'Occident peuvent se rencontrer autour d'une même sensibilité au paysage, à la mémoire et à la beauté.

LA CALLIGRAPHIE, UN LANGAGE SANS FRONTIÈRES

Quelques jours plus tard, la dimension internationale du centenaire s'est affirmée avec la première édition du Concours international de calligraphie arabe de la Grande Mosquée de Paris, une première en Europe. Un concours né d'une idée et d'un titre inspiré d'une lettre « ن » (Noun). Car tout le secret de cet art semble commencer par ce point qui se trouve sur cette lettre. Dans son mot d'ouverture, le Recteur l'a rappelé : « d'un point naissent des formes géométriques calculées, et c'est à partir de ces formes que la calligraphie se construit. »



Ph © Guillaume Sauloup

Des candidats issus de 32 pays ont participé à cette initiative, qui a permis de réunir à Paris des calligraphes partageant un même attachement à cet art ancestral. Trente lauréats ont été distingués lors d'une cérémonie organisée en présence notamment de Florence Berthout, maire du 5e arrondissement de Paris, d'ambassadeurs, du maître calligraphe Ghani Alani, invité d'honneur, ainsi que des membres du jury et de nombreux calligraphes. Au-delà de la compétition, le concours a surtout donné à voir la vitalité internationale de la calligraphie arabe. Un art qui traverse les frontières, les écoles et les générations, et dont les formes témoignent de la richesse du patrimoine culturel musulman.





Ph © Guillaume Sauloup

LE CORAN, UNE RENCONTRE À L'ÉCHELLE MONDIAL

Le 23 septembre, cette ouverture internationale s'est poursuivie avec le lancement des sélections de la première édition du Concours international de récitation et de mémorisation du Noble Coran.

Plus de 1 000 candidats venant de nombreux pays se sont inscrits à cette première édition. Après une première sélection, 160 femmes et hommes ont été auditionnés par un jury composé de spécialistes de la récitation et de la mémorisation du Coran, parmi lesquels des membres de la Grande Mosquée de Paris.

Principalement organisées en visioconférence, ces auditions permettent à des candidats éloignés de Paris de prendre part à cette initiative du centenaire. Les phases finales se dérouleront en novembre prochain à la Grande Mosquée.

IBN BADIS, UNE FORMATION ANCRÉE DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Cette dimension internationale se conjugue également avec une mission tournée vers la France, celle de la formation des Imams et des Mourchidates.

Le 24 septembre, l'École nationale Ibn Badis de la Grande Mosquée de Paris a remis leurs diplômes à 60 étudiants issus de ses centres de Paris, des Mureaux et de Rive-de-Gier.

La cérémonie rappelle une autre dimension de l'action de la Grande Mosquée, former des acteurs du culte capables d'exercer leur mission dans une société française plurielle, en conjuguant connaissance des sciences religieuses, discernement, ouverture et engagement citoyen.

Toujours dans cette dimension internationale, le Recteur Chems-eddine Hafiz, insiste, dans son préambule, sur l'ouverture de la Grande Mosquée de Paris sur les grandes références de l'enseignement et des sciences islamiques, à l'instar d'El-Azhar El-Charif et de la Zitouna. Des partenariats sont en cours de réalisation afin de renforcer les échanges et les liens avec ces institutions prestigieuses. Cette ouverture concerne également les imams diplômés de l'École Ibn Badis. Lors de la cérémonie de remise des diplômes, le Recteur les a invités à poursuivre leur parcours de formation et à saisir les possibilités de bourses d'études qui pourront leur être proposées au sein de ces grandes institutions de l'enseignement islamique.

Par son histoire comme par ses initiatives actuelles, la Grande Mosquée se trouve ainsi au croisement de plusieurs espaces, celui de la France, où elle exerce sa mission religieuse et culturelle et celui d'un monde musulman dont elle contribue à faire connaître la diversité.

Les rendez-vous de septembre donnent finalement une image particulière de ce centenaire. La Grande Mosquée de Paris y apparaît comme un lieu où se rencontrent des artistes, des calligraphes, des religieux, des étudiants et des personnalités venus d'horizons différents.

Cent ans après sa fondation, la Grande Mosquée de Paris continue ainsi d'inscrire son histoire dans une ouverture sur le monde, en faisant de son centenaire non seulement un regard sur le passé, mais aussi un rendez-vous international autour du patrimoine, de la culture et de la spiritualité musulmane.

Les prochains rendez-vous s'annoncent tout aussi exceptionnels. Après le grand prix littéraire, prévu au mois d'octobre, l'année du centenaire s'achèvera avec « ELF », le concours transnational du court métrage, qui viendra donner une dernière dimension internationale à cette année exceptionnelle.



Ph © Guillaume Sauloup

Précommandez-le !



Plumes en éveil : un livre coup de cœur



MAGNIFICA HUMANITAS LÉON XIV

RÉSUMÉ

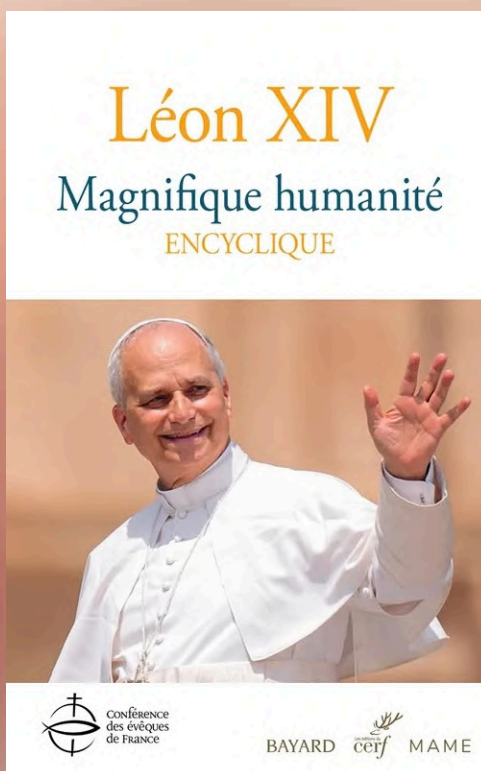
Première encyclique du pape, *Magnifica Humanitas* (« Magnifique humanité ») marque l'entrée du nouveau pontificat dans le grand débat social contemporain. Consacrée à l'intelligence artificielle et à ses conséquences humaines, économiques et culturelles, elle offre une réflexion chrétienne sur la révolution technologique actuelle.

135 ans après l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, le pape actuel affronte la question décisive de la transformation du travail et du rapport entre l'homme et la machine. Comme la révolution industrielle avait posé la question du rapport entre capital et travail, la révolution numérique interroge désormais la place irréductible de la personne humaine face à la technique.

Tout en reconnaissant les possibilités immenses offertes par l'IA, le pape met en garde contre les risques de déshumanisation, de manipulation, d'asservissement économique et d'affaiblissement du jugement critique. La technique doit demeurer un instrument au service de l'homme et ne peut devenir la mesure de sa dignité.

Vérité, justice sociale, responsabilité politique et dignité inviolable de la personne structurent ce texte appelé à devenir une référence majeure de la doctrine sociale de l'Église.

Un texte majeur à destination de tous les hommes et femmes du XXI^e siècle.



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

AMADOU HAMPÂTÉ BÂ

“

**La magnifique humanité
créée par Dieu se trouve aujourd’hui
face à un choix décisif : ériger une nouvelle
tour de Babel ou bâtir la cité où Dieu
et l’humanité habitent ensemble**

”

Événements

à venir ou en cours

EXPOSITION

"Le Jardin Oriental-Islamique de Berlin" de Kamel Louafi

La Grande Mosquée de Paris est heureuse d'annoncer qu'elle organise une exposition consacrée au Jardin Oriental-Islamique de Berlin du paysagiste reconnu Kamel Louafi, en partenariat avec Dzdia.

 **17 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2026**
9H-18H SAUF LES VENDREDIS

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU Puits de l'Ermitte, 75005 PARIS

 **COMPRIS DANS LA VISITE**

PRÉVENTION

Octobre Rose : journées sur le dépistage du cancer du sein

La Grande Mosquée de Paris, en partenariat avec l'association ADDRA, participe à la campagne annuelle mondiale "Octobre Rose", destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

Les 10 et 11 octobre 2026, nous organiserons deux journées de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein. Notre équipe de femmes médecins et bénévoles vous accueillera dans le respect de la confidentialité médicale.

 **SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026**
10H-18H

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU Puits de l'Ermitte, 75005 PARIS

 **INSCRIPTION GRATUITE**
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

ÉVÉNEMENT

Finale du concours international de mémorisation du Noble Coran

À l'occasion de la célébration de notre centenaire, nous organisons la première édition du Concours international du Noble Coran de la Grande Mosquée de Paris, dont la grande finale se tiendra le 15 novembre 2026 en public.

 **DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026**
HORAIRES À PRÉCISER

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU Puits de l'Ermitte, 75005 PARIS

 **À VENIR**

FESTIVAL

ALIF'Festival du Court Métrage de la Grande Mosquée de Paris

À l'occasion de son centenaire, la Grande Mosquée de Paris annonce la création de l'ALIF'Festival du Court Métrage, dont la première édition se tiendra du 17 au 19 décembre 2026 au Théâtre de la Concorde à Paris, avec le soutien de la Ville de Paris.

 **DU 17 AU 19 DÉCEMBRE 2026**
HORAIRES À PRÉCISER

 **THÉÂTRE DE LA CONCORDE**
1 AVENUE GABRIEL, 75008 PARIS

 **À VENIR**

100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

PHOTOS
EXPOSITION

Le

du 17 sept.
au 25 oct.
2026

Jardin

Oriental-Islamique
de Berlin

DE KAMEL LOUAFI

grandemosqueedeparis.fr



PARTENAIRE

Dzdia

Le média culturel des Algériens du monde



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Octobre Rose

informer | sensibiliser | conseiller

samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026 | 10h-18h

LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
ENGAGÉE CONTRE LE CANCER DU SEIN

NOTRE ÉQUIPE DE **FEMMES MÉDECINS ET BÉNÉVOLES**
VOUS **ACCUEILLERA** DANS LE RESPECT DE LA **CONFIDENTIALITÉ MÉDICALE**

✓ ateliers pratiques ✓ conférences de sensibilisation ✓ dépistage

grandemosqueedeparis.fr



PARTENAIRE
ASSOCIATION
ADDRA

INSCRIVEZ
-VOUS



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



1ER CONCOURS INTERNATIONAL de mémorisation du Noble Coran

NOVEMBRE
2026

المسابقة الدولية لحفظ القرآن الكريم

organisé
à l'occasion du centenaire
de la Grande Mosquée de Paris



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

grandemosqueedeparis.fr



CANDIDATURE





ALIF'FESTIVAL

alif-festival.com

17-19 décembre 2026









GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS